

Annexes sensibles

Annexe 1 : entretien auprès d'une travailleuse de l'ONE de la prison de Berkendael

Annexe 2 : entretien auprès d'une des travailleuses de l'ONE au sein de la prison de Lantin

Annexe 3 : entretien auprès d'une des travailleuses de l'ONE au sein de la prison de Lantin

Annexe 4 : entretien auprès d'une infirmière de la crèche en relation avec la prison de Lantin.

Annexe 5 : réponses à certaines questions d'une travailleuse de l'ONE de la prison de Berkendael

Annexe 6 : questionnaire répondu par une détenue

Annexe 7 : questionnaire répondu par une autre détenue

Annexe 1 : entretien auprès d'une travailleuse de l'ONE de la prison de Berkendael

Entretien réalisé à Bruxelles.

Mahé : est-ce que vous pouvez me parler de votre parcours ? et de votre rôle au sein de l'ONE ?

ONE : Je suis assistante sociale de formation, j'ai travaillé un peu dans le rien avoir avec l'assistante sociale, un peu dans l'adoption et aussi dans un CPAS et j'ai fais une longue pause carrière pour mes enfants. Puis j'ai commencé à l'ONE en 2011, là j'ai commencé par les consultations pour les enfants à M. et à 1000 Bruxelles puis je suis arrivée ici à l'hôpital d'I. en périnatale en 2013. Où là on fait des consultations prénatales pour femmes enceintes et aussi on fait un suivi quand les mamans viennent d'accoucher on va les voir. Et j'avais une collègue ici qui travaillait en prison 2jours/semaine et qui a changé de poste donc la place était vacante et donc je me suis proposée et ça c'était en mai 2017. J'ai commencé à travailler pour la prison de Berkendael. Voilà c'est mon parcours et aujourd'hui je travaille toujours à la prison et plus que 1 jour/ semaine ici à l'hôpital. Et c'était quoi l'autre question ?

Mahé : votre rôle au sein de l'ONE

ONE : donc je suis travailleuse médico-sociale et je fais du soutien à la parentalité essentiellement c'est ça notre travail. Quand c'est avec des enfants c'est voir que l'enfant se développe bien, grandit bien, répondre aux questions des parents, les accompagner dans différentes démarches, dans différents soucis, dans leur questionnement chaque fois c'est de l'accompagnement, c'est très varier. Quand c'est du prénatal c'est de l'accompagnement de la femme enceinte, ces soucis administratifs, de dames sans papier, de maltraitance, ou des femmes que l'on voit que ça ne va pas du tout aller avec son bébé. De mettre des filets autour de cette femme parfois faut même aller plus loin non ce n'est pas possible qu'elle ait son enfant, donc mettre des choses en place autour de ça. Et à la prison là j'ai les deux. J'ai des suivis avec enfants, et j'ai le suivi des mamans, femmes enceintes plutôt. Soit la femme arrive enceinte et accouche à la prison, donc là je la suis des deux côtés, en prénatal et après. Soit la femme arrive déjà avec son enfant donc il y a des femmes qui sont déjà incarcérées puis elles font venir leur enfant. Donc c'est du soutien à la parentalité des deux côtés, aussi bien en prison.

Mahé : à Berkendael elle accouche aussi là ?

ONE : elle n'accouche pas en prison elle accouche ici à l'hôpital.

Mahé : d'accord parce que j'avais lu qu'elles allaient à la prison de Brugge.

ONE : donc moi je suis arrivée en mai 2017 et depuis janvier 2017 Brugge ne veut plus des femmes qui sont incarcérées en Wallonie. Donc c'est depuis mai 2017 car entre janvier et mai 2017 il n'y a eu qu'un accouchement. Donc depuis mai 2017 les femmes enceintes restent tout le temps là. Quand je suis arrivée ma collègue m'avait dit t'inquiète pas il y aura de temps en temps un enfant et quand je suis arrivée j'avais 5 femmes enceintes

Mahé : c'est vrai ?

ONE : oui oui je suis arrivée, j'ai bien fait mon baptême. Et la cigogne était au-dessus de Berkendael. Et donc il a fallu mettre beaucoup de choses en places dans ce travail parce qu'il n'y avait pas beaucoup de chose qui étaient mises pour une femme qui accouche. C'est-à-dire que le suivi de grossesse ce faisait jusqu'à 6 mois de grossesse, là il peut se faire jusqu'au bout. Par rapport à la prison ce qui est un plus que pour les autres consultations c'est qu'il y a un protocole pour les prisons. Donc ce protocole je dois l'étendre le plus possible, voir ce qui ne va pas et mettre en place tout ce qui est prévu par le protocole en prison. Donc au début il n'y avait pas grand-chose de prévu pour la femme enceinte, puis ces femmes ont accouché donc il a fallu prévoir aussi tous ces bébés.

Mahé : mais avant il y avait quand même des bébés

ONE : alors les bébés en prison étaient là, mais comme il y en avait beaucoup moins, il y avait plein de choses qui n'étaient pas là, par exemple, on a trouvé une crèche en plus, le suivi, amélioré le coin jeu, les cellules faire en sorte qu'elles soient mieux améliorées, je n'y suis pas encore, on a eu par exemple un enfant trisomique qui est né il a fallu mettre tout une équipe en place pour cet enfant parce que c'est des accompagnements particuliers. Les consultations ONE avaient déjà lieu avec le pédiatre mais ça a changé de pédiatre, la cuisine, l'alimentation des enfants, ce n'était pas optimal non plus. On a mis plein de petite chose, mais c'est surtout pour les femmes enceintes.

Mahé : du coup quand vous rencontrez les mamans c'est soit en prison, soit ici à l'hôpital ?

ONE : je les rencontre essentiellement à la prison, c'est là que je les rencontre la première fois dans leur cellule. Et puis quand elles accouchent ici je les suis ici. Je les accompagne ici, je viens les voir parce qu'elles ont accouché, je les soutiens très fort dans cette période-là, dans cette mise au monde de l'enfant, par spécialement au moment de l'accouchement

mais après et pour leur retour. Donc, je prépare leur arrivée, je préviens les sages-femmes pour qu'on l'accueille de la façon la plus bienveillante possible. Et aussi avant, elle fait des échographies ici aussi. Donc chaque fois qu'elles ont une échographie je suis en général au courant, et à ce moment là je viens avec elles. Ne fusse que dans le couloir parce qu'elles sont menottées et tout le monde les regarde de travers, donc je m'assoie à côté d'elles et on papote, je prévois ça dans mon temps de travail, le temps qu'elles passent. Parfois, elles me demandent de venir avec elles à l'échographie et donc voilà je les accompagne le plus possible quand elles vont à l'extérieur pour que ce soit aussi le plus possible dans la bienveillance. Ça c'est à l'extérieur et à l'intérieur c'est beaucoup des entretiens que je fais avec elles lorsque je vais les voir dans leur cellule.

Mahé : et quand elles sont sorties, est-ce que vous continuez un suivi ?

ONE : pour le moment ce qu'il se passe c'est qu'elles continuent à l'appeler la plupart du temps. Puis ça s'estompe au fur et à mesure. Parce qu'au début je suis leur personne de référence. Et puis ça s'arrête. Mais je n'ai pas encore de temps défini. En prénatal on a trois mois après la naissance, pour continuer à suivre la maman. Donc je voulais mettre ça en prison aussi, mais il faut beaucoup plus. Il nous faudrait un mandat beaucoup plus long, même ici parfois elle demande encore un an après. Je voudrais me sentir dans mon travail si elle m'appelle longtemps après. Et c'est très fréquent qu'elles m'appellent après. Et je fais le relais avec l'ONE, l'ONE de quartier. Cette maman qui a eu un enfant trisomique à sa sortie, j'ai contacté une consultation de quartier pour que ce soit elle qui fasse ce que je fais comme travail. Le temps que cette accroche se fasse, je suis toujours là.

Mahé : donc vous avez aussi un rôle d'assistante sociale mais de psychologue en même temps.

ONE : psychologue non, je ne suis pas psychologue. Je suis vraiment assistante sociale, c'est du soutien, il y a de la psychologie là dedans mais je ne fais pas de thérapie du tout.

Mahé : non mais je veux dire, vous êtes la personne de référence donc c'est à vous qu'elles vont se confier.

ONE : elles se confient beaucoup à moi, mais j'essaie ... depuis septembre il y a une psychologue qui est là mi-temps à la prison. Avant il y en avait une aussi mais elle était là 1 jour par semaine. Je passais mon temps à lui faire un compte rendu des situations, des réunions, parce qu'il y a plein de monde qui se greffent autour de mon travail, il y a

tout le temps des comptes à rendre, beaucoup de discussions pour améliorer le protocole, pour rentrer plus dans le protocole il y a plein de choses. Donc cette psy, elle passait son temps en réunion ou moi qui lui faisais un compte rendu. Ça n'avait pas beaucoup de sens, donc elle a demandé pour augmenter son temps de travail. Ce qui s'est fait. Et c'est une autre qui est arrivée à sa place. Et donc depuis septembre, j'ai une psy qui travaille avec moi, sinon j'étais toute seule. Du coup, maintenant, pour les mamans dont je vois le besoin d'un soutien psychologique je peux les orienter, et où ça me dépasse. Elles ont aussi des psychologues d'association externe

Mahé : oui comme relais Enfants-Parents

ONE : ça c'est par rapport aux enfants, mais pour elles-mêmes aussi elles peuvent avoir une psy. Et donc parfois, je leur demandais si elles étaient d'accord que je parle avec leur psy parce que je n'avais pas de psy. Pour dire qu'elle a besoin d'aide. C'est comme ça que ça se passait, mais c'était très rare quand même. Relais enfants-parents c'est un service avec lequel je travaille beaucoup. C'est pour la mère qui a son enfant à l'extérieur. Pour que l'enfant puisse... pour garder le lien entre l'enfant et la mère ou le père aussi. Ils soutiennent un peu la femme enceinte mais ils sont, sans aucun reproche, ils ne s'en occupent pas tellement de la femme enceinte

Mahé : moi j'avais pris contact avec eux au début, parce que je ne savais pas trop vers qui me tourner, et j'avais eu contact avec la psychologue

ONE : c'était P.

Mahé : oui, et elle, elle me disait qu'elle allait en prison auprès de la maman qui était là en juin

ONE : elle le fait mais disons que j'ai plus de place qu'eux, sans vouloir les minimiser. On vient d'avoir une réunion Protocol et ils se rencontrent qu'ils devraient être plus présent. Donc ça on vient de mettre en place comme des réunions plus régulières. Mais c'est vrai qu'ils sont plus centrés sur la maman avec son enfant, pour faire des photos, les activités, il y a des choses qui se disent du lien qui se crée. Et le lien se fait et c'est très bien, tout ne doit pas se faire à travers moi. Mais moi je suis là 4 jours/ semaine en prison. Elles, elles passent moins dans les cellules, mais bon elles font toutes les prisons. Donc elles ont des hommes aussi. Pour le moment, il y a deux femmes enceintes, un 5^{ème} enfant qui est arrivé ce week-end. Il y a moins de monde qu'eux, chez Relais Enfants-Parents. C'est une super équipe. Quand j'étais seule sans psychologue sur les lieux, je

travaillais beaucoup avec eux, je leur demandais conseil, ce sont des psys, il y a des situations je ne peux pas les gérer seule parce que je ne suis pas psychologue.

Mahé : je suis assistante sociale donc je peux imaginer totalement ce que vous dites

ONE : oui on a une fibre psycho mais pas les compétences pour se dire, je sens les choses mais je ne sais pas quoi en faire. Donc on a besoin de quelqu'un de professionnel là-dedans, et heureusement, parce que sinon il n'aurait plus leur place et ça n'aurait pas beaucoup de sens.

Mahé : oui c'est vrai que l'on a déjà beaucoup de casquettes.

ONE : oui on fait beaucoup de choses, et la casquette de travailleuse médico-social en prison c'est hyper diversifié. Et c'est très chouette car je pars dans tous les sens.

Mahé : et vous faites quoi par exemple ?

ONE : les menus d'enfants, ce n'est pas très assistante sociale, je fais les menus, je les montre à la diététicienne et avec la comptable parce que c'est elle qui doit faire les achats. J'ai du mal à résumer, mais je fais des trucs tout le temps. Je fais, quand je repense à cet enfant trisomique, j'ai trouvé une association, j'ai fait des réunions avec des personnes qui s'occupent de ces gens, les crèches, je m'occupe des bénévoles qui amènent les enfants à la crèche. Je pousse très fort les mamans à mettre leur enfant à la crèche. Je ne suis pas une pro-crèche à la base vu que j'ai pris une pause carrière pour mes enfants, mais là je trouve que ce soit essentiel que ces enfants sorte. Donc là j'ai fait un gros travail parce que souvent ces mamas n'ont pas très envie que leur enfant aille à la crèche pour plusieurs raisons ; la première c'est qu'elles ne savent pas à qui elles confient leur enfant pour aller à la crèche et elles ne savent pas visiter le lieu où l'enfant va passer pratiquement toute la journée, il y a cette peur là. Ce sont souvent des femmes qui ont un passé et une peur là de nature. Deuxième chose, leur enfant ça les occupent en prison. Une fois que l'enfant est à la crèche, la porte est fermée. C'est aussi une bonne raison pour garder son enfant avec elle. Ce sont donc vraiment deux éléments qui font qu'elles gardent leur enfant avec elle. Aussi du fait qu'elles ne se sentent pas être de bonnes mères car je leur conseil de mettre leur enfant en crèche mais ça n'a rien avoir, parce qu'elles disent j'ai du temps. Les mamans qui mettent leur enfant à la crèche c'est parce qu'elle travaille. Moi je suis entre guillemet à la maison. Oui mais tu es une super maman, mais tu ne peux pas tout lui offrir parce que tu es à la maison, toute des choses qu'il a besoin ton enfant. C'est la troisième raison, c'est que ça remet en question leur rôle de mère.

Puisqu'une mère met son enfant à la crèche puisqu'elle travaille. Si elle ne va pas travailler elle garde son enfant. Ce que j'ai fais aussi, c'est que j'ai fais en sorte, parce que les enfants commencent 3 jours semaine donc mi-temps, parce que normalement une femme détenue qui travaille doit travailler temps plein, c'est un peu une des conditions. Donc j'ai demandé si ce n'était pas possible que les mères qui ont leur enfant à la crèche ne peuvent pas travailler quand même. Comme ça, ça les motive de mettre leur enfant à la crèche, elle travaille donc c'est normal que son enfant aille à la crèche, elles sont occupées et elles gagnent un peu de sous. Tout ça a fait que ça a tout de suite été accepté et que ça a été pris. Donc l'enfant qui va à la crèche il faut un suivi, j'accompagne les bénévoles qui accompagnent l'enfant à la crèche. Mais comment ça se passe ? l'enfant il ne va pas comme ça, tien demain j'ai besoin d'une crèche. D'abord faut trouver des bénévoles pour qu'ils s'arrangent

Mahé : c'est la croix rouge non ?

ONE : oui, je suis en contact avec la croix rouge, j'appelle la croix rouge je dis que j'ai besoin de bénévoles. Maintenant j'ai un petit panier de bénévoles et je vais puiser dedans quand j'ai besoin. Ils sont tous full pour l'instant et j'ai un enfant qui est né le 3 octobre donc la maman aimerait qu'il aille à la crèche donc j'ai démarré la crèche en disant, je sais que j'ai une place parce qu'il y a deux places qui sont réservé par l'ONE. Quand je vais démarrer, je vais d'abord en parler aux bénévoles et puis je vais présenter les bénévoles à la maman, et puis la crèche va venir se présenter à la maman c'est-à-dire la puéricultrice et la directrice vont venir sur place avec des photos et je vais faire une familiarisation avec les enfants enfin ici ça va être un tout petit bébé il aura 3 mois, mais en mais j'ai eu un bébé de 15 mois là j'ai familiarisé avec les bénévoles on est allé à la pleine de jeu, une activité pour qu'il ait du temps avec chaque bénévole et puis après ça il y a la familiarisation à la crèche. Donc comme tout bébé il doit faire une familiarisation d'une semaine, une heure, puis une heure seule avec la bénévole, puis une autre bénévole. Et là souvent je participe, parce que si j'ai trois bénévoles qui travaillent ils ne vont pas faire les 5 jours donc souvent je fais un jour. Puis je suis en contact avec la crèche de son évolution, de ce que l'enfant voit, c'est un gros travail ça. J'ai des surprises aussi, j'ai une maman qui est sorti de prison en octobre, elle s'est retrouvée avec un bracelet électronique 24h/24 et quoi ? et son enfant ? elle est chez son ex-compagnon en plus donc hyper compliqué comme situation, elle ne savait pas que c'était chez lui qu'elle allait arriver, enfin bon. Donc un gros problème. Et cette femme elle ne peut pas sortir, elle ne peut pas

conduire son enfant ni à la crèche ni ailleurs, elle ne sait pas aller faire les courses. Donc voilà il a fallu, j'ai contacté le SAJ mais le temps qu'il agisse fallait mettre quelque chose en place, donc j'ai demandé à des bénévoles qui la connaissait, etc. donc voilà donc ça aussi c'est mon travail mais c'est une surprise, je ne pensais pas que j'allais devoir m'occuper d'une maman qui est à l'extérieur mais qui était incarcérée ici. Donc on est des petites mains tout le temps pour ses mamans, papier, la reconnaissance anticipée, mon dieu que c'est compliqué, vu qu'elles ne peuvent pas sortir de prison, sauf celles qui ont des permissions de sortie. C'est souvent des mamans qui sont en préventive donc elles n'ont pas de permission de sortie. Et la préventive ça peut durer des mois. Quand j'ai dû faire ça une reconnaissance anticipée, après j'ai eu le chemin, mais au début ça m'a pris 8 mois et l'enfant était né donc c'était trop tard mais il fallait quand même faire cette reconnaissance. Il y a tout le temps des petites surprises qui arrivent, les allocations familiales, voir si elles ont droit ou pas. Alors il y a le service externe assistante sociale qui peut s'en occuper aussi c'est vrai. Mais comme elles m'en parlent à moi et que maintenant j'ai un peu fait le chemin, bah c'est moi qui me charge de tout ça. Il y a aussi la consultation pour l'enfant, voir si l'enfant se développe bien, il y a l'éducation aussi, enfin je n'éduque pas les enfants, mais les conseils que je peux donner aux mamans, il y a pas mal de mères qui sont démunies, carencées et donc il faut les guider, les orienter,

Mahé : généralement c'est leur premier bébé quand elle arrive ?

ONE : non ça dépend, mais ça arrive aussi qu'elles ont eu un premier bébé qui a été placé, retiré. Ce sont des femmes carencées, pas toutes. Tout ce qui est Roms ça non, ce sont des femmes qui n'ont pas la même culture que nous, pas la même éducation, mais elles n'ont pas de carence maternelle ni maternante. Toutes les autres elles sont super chouettes, c'est gai, elles ont un énorme potentiel, et mon but est de leur donner confiance au moins là-dedans, c'est de dire qu'elles sont des bonnes mères, elles ont commis des actes mais elles ne sont pas ce qu'elles ont commis.

Mahé : oui c'est rappeler la différence entre ce qu'elles ont fait et ce qu'elles sont.

ONE : oui, puis il y a les femmes enceintes aussi qui prennent beaucoup de temps. Quand on dit comme ça j'ai l'impression qu'il n'y a pas grand-chose et pourtant il y a beaucoup de chose. Je vais à des réunions avec la directrice, tout le temps des petites choses. Je vais là je passe 8h dans la prison, et je ne vois pas le temps. Rien qu'un entretien ça prend du temps. Parce que je vais chez elle, ce n'est pas comme si elle venait dans mon bureau, je

vais chaque fois dans leur chez-elle, dans leur intimité. Elles m'offrent un café, puis elles me montrent la petite robe pour untel, puis entre temps on discute d'un truc, et tout ça prend beaucoup de temps

Mahé : elles ont vraiment deux cellules ouvertes

ONE : alors il y a deux cellules nurserie à Berkendael. Une qui est grande comme ici, non un peu plus petite jusqu'à l'armoire mais il y a le coin salle de bain, c'est un ancien bureau et tout est au deuxième étage. Et il y a une deuxième où c'est deux cellules qui ont été ouvertes. Mais c'est tout. Et il y a 5 enfants. Mais il y a des jumelles. Les jumelles elles sont dans la grande pièce, un enfant est dans l'autre. Et donc il y a 3 autres enfants qui sont dans des petites cellules de 9m². Mais leur porte reste ouverte. Ça, ça a été un long combat quand je suis arrivée

Mahé : ça ne l'était pas ?

ONE : non la porte était tout le temps fermé, en plus il a fallu m'intégrer en prison, ça aussi c'était un gros travail. Il a fallu qu'ils comprennent que je n'étais pas là contre eux, mais que j'étais là pour faire respecter un protocole et que au contraire j'étais là pour les aider car ils se retrouvent là à garder enfermer, la porte ne pouvait pas être ouverte, ce sont des bébés ils ne sont pas puéricultrice. Ils ne sont pas aptes ce n'est pas dans leur fonction de s'occuper d'un bébé et puis d'un coup il y en a. à un moment il y avait presque 8 enfants, ils devenaient dingues. Et on m'en voulait mais ce n'était pas moi, moi je n'ai pas fait tomber ces femmes enceintes. C'est aussi un gros travail. C'est un milieu très maltraitant à tous les niveaux. Les gardiens eux-mêmes sont aussi maltraités, pas par la directrice mais par l'institution, la directrice aussi, il y a beaucoup de maltraitance. Et les gardiens sont entre les deux, ils sont maltraités par les détenues et par l'institution elle-même. C'est très dur comme job pour eux. Ce sont des gens qui n'ont pas de formation, si ce n'est celle d'agent mais ce n'est pas des éducateurs, ou autre qui ont une formation qui permet de voir ce que c'est un humain. Ils viennent avec leur ressenti et leur fonctionnement et les règles qui faut faire respecter dans la prison. On a des gardiens cool et des qui sont là non moi je fais mon job, je fais respecter les règles, on a de tout comme gardien. Il y en a des très chouettes, ils ne sont pas tous moche. Il y a des choses aussi que je fais, c'est une dame qui doit aller au tribunal et on me demande d'écrire un courrier pour montrer comment je suis moi comme maman en prison ça peut aider pour le dossier,

donc je fais une lettre. Pour le tribunal d'application des peines aussi. Voilà ça fait quand même pas mal en fait. Et maintenant j'ai une stagiaire.

Mahé : il n'y a pas trop de difficulté avec les mamans qui doivent rester enfermées parce qu'elles n'ont pas d'enfant et celle qui ont la cellule ouverte parce qu'elles ont leur enfant ?

ONE : non ça se comprend. Je n'ai jamais entendu quelque chose de ce genre. La plupart comprennent que l'enfant ne va pas rester enfermé. Je ne suis pas censé parler avec les femmes qui ne sont pas enceintes ou qui n'ont pas leur enfant. Je ne peux m'adresser qu'aux femmes enceintes ou avec enfant. Mais bon dans une cellule pour 6 forcément, mais là elles sont enceintes donc la porte est fermée. Et j'entends parfois « oui mais elle abuse celle-là », donc elle abuse mais elle a son enfant donc c'est la règle.

Mahé : est ce que vous avez eux des mamans où on a refusé que l'enfant vienne ?

ONE : moi ça n'est pas encore arrivé, enfin on a eu une femme enceinte qui était là en prison pour des raisons d'infanticide. Donc là, mais étonnement j'étais pour que cet enfant reste, mais j'ai quand même contacté le SAJ, j'ai dit à la direction qu'on ne peut pas prendre nous cette responsabilité. Donc il y a toute une enquête qui a été faite par des spécialistes, pas nous, qui ont dit qu'elle pouvait garder son enfant. Mais il y a eu appel et elle n'a pas pu garder son enfant. Mais sinon je n'ai eu, celle-ci la dame qui s'est retrouvée enfermée chez elle avec le bracelet, là c'était limite, car je me demandais ce que l'on allait faire, car je sentais qu'il y avait beaucoup de négligence, pas de la maltraitance, mais de la négligence, et la prison se plaignait très fort de cette femme. Raison de plus que j'ai ouvert un SAJ là, parce qu'il n'y a plus personne qui voit quoi que ce soit. Mais ce n'est pas encore arrivé qu'on dise non cette maman là ne peut pas avoir son enfant. Ça va arriver je crois, parce qu'il y a une maman qui est là pour des faits de maltraitance sur son enfant, et la question est de savoir pour que l'enfant l'accompagne. Alors là je ne comprends rien. Un enfant de 10 mois, mais je n'ai pas accès au dossier donc je ne sais pas. Mais par contre ce que je fais parfois, quand la maman demande pour que son enfant vienne en prison, je discute avec la maman avant, et je vois les raisons pour lesquels elle veut que son enfant vienne. Parce que si cet enfant à une vie de famille équilibré avec un papa qui est présent, avec une crèche, avec une grand-mère, etc. est ce qu'il y a besoin, oui outre le besoin de maman, d'avoir son enfant qui vienne là. Ok c'est difficile qu'ils ne sont plus ensemble mais c'est quand même un milieu très

particulier. C'est arrivé une fois où j'ai dit à la maman « écouté je propose que vous réfléchissiez aujourd'hui et je reviens demain », elle m'aurait dit je veux mon enfant , je ne m'y oppose pas

Mahé : donc vous vous donnez votre avis

ONE : oui voilà c'est mon avis, alors la directrice me demande, et ici ça a pris du temps parce qu'il y a eu les congés, mais cet enfant n'a jamais été séparé de sa mère depuis qu'il est né, il a 9 mois, c'est son grand père qui s'en occupe, et j'ai trouvé que c'était une bonne idée pour que cet enfant vienne, donc j'ai écrit à la directrice, pour dire que ça serait bien que cet enfant vienne, il n'y a pas de famille juste un grand père, il n'a jamais été séparé de sa mère et il a 9 mois, je pire âge pour la séparation. L'angoisse de séparation est bien là. Donc l'enfant est arrivé samedi . L'ONE n'est pas obligatoire, donc je pense que la directrice aime bien savoir ce que je pense, mais pourquoi est ce que je dirai non ? sauf s'il y a des faits sur enfant. Parce que s'il y a des faits sur enfant, la décision ne viendra de toute façon pas de moi. La décision, parce que cette maman qui est là pour des faits sur enfant et qui demande que son enfant puisse l'accompagner ce n'est pas moi qui vais décider. C'est déjà au parquet, dans les mains de l'instance de la jeunesse donc je suppose que c'est eux qui vont décider s'il peut venir ou pas.

Mahé : parce que relais Enfants-Parents m'avait dit que souvent quand il y avait des frères ou des sœurs on essayait généralement de laisser la fratrie ensemble.

ONE : oui mais peut être qu'un bébé en dessous de trois mois ? enfin je ne sais pas, parce qu'un bébé en dessous de 3 ans on estime que dans le bien supérieur de l'enfant on estime que c'est mieux qu'il soit avec sa mère. Sauf si sa mère est maltraitante. C'est tout le temps des cas particulier, maintenant il y a des choses qui commencent à rouler, une femme enceinte arrive, je vais me présenter, j'explique ce que je vais faire, faut gagner la confiance ça ne sert à rien le premier jour de tout lui expliquer parce que dans sa tête elle sort demain. Puis après c'est « ne vous inquiétez pas je sors le mois prochain » ok au début j'y croyais. Maintenant je lance la crèche tout de suite si la mère est d'accord, au pire elle sort et le mois suivant tant pis on annule les missions. Mais il y a des bébés j'ai attendu 3 mois alors que pour la mère ça aurait été bien plus tôt. Alors il y a des chemins qui sont , que je prends tout de suite, ça prend moins de temps, c'est tout le temps des mamans différents, des situations différentes, des parcours de vie différentes. Les Roms c'est plus classique,

Mahé : il y en a beaucoup ?

ONE : oui c'est ce que j'ai le plus en fait. Mais elles, elles ne restent pas longtemps. Elles sont souvent libérées avant d'accoucher. Enfin ça dépend quel stade de grossesse. Maintenant il y en a deux, il y en a une je suis sur qu'elle va accoucher en prison parce qu'elle est arrivée à un moment bien avancé. Une autre je crois qu'elle sera sortie avant. Enfin je crois mais je n'en sais rien, la justice, ce n'est pas la même chose pour tout le monde, on se demande pourquoi celle-là elle part, et celle là elle reste, pourtant son affaire me semble plus importante mais on ne comprend pas trop bien pourquoi.

Mahé : est ce qu'il y a quelque chose lors des suivis, que vous faite le plus ?

ONE : les entretiens, je passe beaucoup de temps en entretiens. Je passe beaucoup de temps à faire de la petite main, par exemple une mère qui me dit j'ai envoyé trois fois ce rapport et rien ne se passe donc aller voir ce qu'il se passe, aller au magasin, le magasin de la prison, pour voir si il n'y a pas ça pour tel maman, beaucoup de petites choses de toutes les choses, ça c'est le plus gros travail. Les rencontres avec les mamans, les crèches aussi ça me prend beaucoup de temps, des réunions j'en ai chaque semaine. C'est le contact avec les mamans que j'ai le plus, les mamans ou les femmes enceintes.

Mahé : pour les magasins j'avais lu qu'il y avait des problématiques pour les Pampers, pour le lait, et qu'il fallait mettre quelque chose en place parce que souvent les mamans elles n'ont pas beaucoup de revenus et que c'était difficile pour avoir

ONE : non c'est donné par la prison, c'est pris sur le fond social. Peut-être avant mais maintenant les mamans ont le lait qu'il faut. C'est vrai que l'alimentation de la femme enceinte ça aussi j'ai beaucoup travaillé et de l'enfant c'était très précaire avant que j'arrive. C'est vrai que l'enfant n'avait pas une alimentation très équilibrée mais le lait à toujours été là. Et depuis que je suis là elles ne doivent pas cantiner pour cela, elles ne doivent pas payer pour cela non. Tout ce qui est produit de soin pour bébé donc le savon, les langes, les lingettes, le lait, les légumes, la viande, féculent, les biberons, les habits, la poussette, le lit, une armoire, un chauffe biberon, un tire lait, tout ça elles reçoivent. Tout ça, est là.

Mahé : elles vont aux préaux avec les autres mamans ?

ONE : oui ça aussi c'est une de mes grande, que pour le moment j'ai mis de côté parce qu'il y a d'autre chose qu'il faut faire ressortir, mais oui pour le moment elles vont au préau avec les autres et ça je n'aime pas du tout.

Mahé : pourquoi ?

ONE : parce qu'elles sont avec tout le monde avec leur enfant, avec l'annexe, enfin il y a de toute sorte de prisonnière là-dedans, et il y en a qui sont dangereuses vraiment. Il y a des mamans qui n'aiment pas aller au préau parce qu'elles ont peur pour leur enfant et à juste titre. Celles qui n'ont pas peur je ne comprends pas.

Mahé : et elles peuvent refuser d'aller au préau ?

ONE : oui oui ce n'est pas du tout obligatoire. Mais bon c'est important de sortir.

Mahé : est-ce que c'est difficile pour vous de travailler avec ces mamans ?

ONE : c'est en soit pas difficile d'avoir un contact avec ces mamans, ça prend un petit peu de temps parce qu'elles ont besoin d'avoir la confiance, ce qui est difficile c'est l'après, c'est leur sortie, préparer leur sortie, quand elles vont sortir. Parce qu'elles ne se rendent pas compte, surtout pour celle qui ont fait une longue détention comme par exemple 10 ans, elles ne se rendent pas compte qu'elles vont avoir beaucoup déjà à porter à l'extérieur, elles vont devoir se reconstruire, parce que la prison ça ne construit rien, c'est un arrêt sur le temps c'est tout. Quelque uns prennent des choses positives dans la prison qui leur permet de murir, de grandir et de se dire je ne ferai plus jamais ça. Mais c'est assez exceptionnel je trouve. Ces mamans vont ressortir avec leur enfant, avec rien, en conditionnel c'est ce qu'il y a de mieux parce qu'elles doivent quand même avoir un cadre autour d'elles, mais elles n'ont pas grand-chose comme soutien à l'extérieur et celles qui sortent fond de peine, elles n'ont plus rien du tout. Et c'est ce que je trouve avec le SAJ j'aimerais bien qu'ils soient là. Mais le SAJ n'intervient que si je trouve que c'est nécessaire. Mais c'est nécessaire de toute façon pour moi, puisque l'enfant qui passe, parce que moi je passerai 1 semaine en prison j'irai voir un psy après. Alors un bébé ou un enfant jusqu'à 3 ans qui a passé un temps en prison ça serait bien qu'il soit suivi pour que l'on voit comment ça se passe pour lui, puis la maman comment ça se passe de redécouvrir la liberté, de devoir faire les courses, la notion du temps n'est plus la même, de devoir chercher un travail, c'est très compliqué je trouve. Donc je trouve que le SAJ devrait être la plus dans une prévention, comme support, parce que l'ONE c'est de la prévention, juste un cran au-dessus pour donner un cadre. Et donc j'essaie avec ces mamans, puisque le SAJ n'intervient pas systématiquement, j'essaie de leur faire comprendre que ça serait bien d'avoir un SAJ. Et souvent elles refusent, parce qu'elles ont très très peur du SAJ et qu'elles ont un passé de SAJ qui est bien là. Et donc, c'est ça

qui est vraiment difficile. C'est difficile de leur faire comprendre que ce n'est pas parce que je trouve qu'il serait bon qu'il y ait un SAJ que je trouve que ce sont de mauvaises mères. C'est plutôt justement parce que ça va être difficile dehors, que ça serait bien qu'elles aient un cadre pour que justement tu ne finisses pas par devenir mauvaise mère justement parce que tu es dépassée. Et il y a de quoi devenir mauvaise mère quand on a passé 10 ans en prison.

Mahé : oui je peux imaginer. Mais si elle fait 10 ans, l'enfant après ses trois ans il va où ?

ONE : ah oui oui, enfin ça je n'ai pas encore eu. J'ai toujours eu des mamans, bah ici j'en ai une qui va bientôt sortir, ça fait 10 ans qu'elle est en prison, et ses filles vont avoir 2 ans. En février. Donc ça dépend quand elles tombent enceinte. Je n'ai pas encore eu que l'enfant devait quitter avant elle.

Mahé : et votre vécu à vous par rapport à tout ça.

ONE : c'est difficile à dire ça mon vécu par rapport à tout ça. D'abord c'est passionnant, parce qu'il y a beaucoup de travail à faire, beaucoup de choses à mettre en place pour améliorer les conditions de détention de ces mamans, ces femmes et ça pourrait s'étendre aux hommes mais moi je ne suis qu'avec ces femmes-là. Mais c'est passionnant de mettre des choses, qui en touchant ces femmes là, ça atteigne d'autre femmes, d'apporter de l'humanité en prison, redis-moi la question ?

Mahé : votre vécu , votre ressenti

ONE : je reçois beaucoup de ces mamans-là, moi qui partais d'une idée que la prison oh mon dieu ces femmes si elles sont là, je me rends compte que ces des êtres humains pas comme les autres parce que voilà c'est rare que l'on se retrouve en prison par accident. Ça arrive mais c'est plutôt rare. C'est des femmes qui ont été de l'autre côté de la loi, qui ont fait des choses pas correctes sinon elles ne seraient pas en prison. Mais qui ont plein de choses à nous apprendre, parce qu'elles ne sont pas que ça, et moi ça m'a beaucoup apporté. Ce que j'aime beaucoup aussi c'est le côté qu'il faut tout le temps réfléchir sur comment on peut améliorer, faut trouver des idées, prendre un mur et aller de l'autre côté, puis si ça ne marche pas laisser tomber un temps parce qu'il y a quelque chose d'autre qui se met en place. Mon ressenti d'abord professionnel c'est que c'est très intéressant de travailler en prison, je me sens vraiment utile et je n'ai pas l'impression de me lever pour rien le matin et de faire du vent. Et ce que je pourrais ressentir par rapport à la prison elle-même, c'est que la prison n'est pas du tout un système adéquat que pour réhabilité en

prison. C'est comme si on les mettait au coin comme un enfant et qu'une fois sorti du coin il allait reprendre sa vie comme avant et voilà. Et je trouve que c'est très dur d'assister à ça. Assister à des gens qu'on enferme et qu'on n'en fait rien, mais rien. Et tu vois par exemple maintenant j'ai deux femmes enceintes qui sont analphabète et qui sont intéressée d'apprendre à lire et à écrire, et donc il y a un monsieur qui est pensionné et qui est adorable mais une fois par semaine le jeudi et je ne sais pas comment, et elles sont 4/5 à suivre le cours, comment elles vont apprendre à lire et à écrire une fois semaine ? et je veux étoffer cela, j'en ai parlé à ce monsieur il serait d'accord d'étoffer cette équipe, alors j'essaie mais ce n'est pas le rôle de l'ONE donc je me prend des murs, donc ici c'est la mission de la stagiaire d'essayer d'étoffer cela. Et parce que ça pourrait être bénéfique pour tout le monde en plus. Donc c'est très frustrant, parce que cette femme elle est là et elle ne fait rien donc qu'elle puisse au moins apprendre à lire et à écrire. Et ça lui apportera après parce que si elle sait lire et écrire, ça lui permettra de quand même de pouvoir trouver un job, de pouvoir faire sa compta, de pouvoir être dans la vie dans laquelle on vit. Et de pouvoir apprendre le français aussi ou le néerlandais. C'est très frustrant d'assister à un arrêt sur image, un arrêt sur le temps, à des conditions de vie qui sont très infantilisante. Ces gens ne font plus à manger, ils ne sont plus maîtres de leur vie, ou très très peu en tout cas. L'enfant leur permet d'être maître d'une partie de leur vie

Mahé : selon vous qu'est ce qu'il faudrait faire à ces mamans, pour « les punir » de ce qu'elles ont fait mais en même temps ne pas être dans la prison.

ONE : ça figure toi que je n'ai pas la réponse, je sais que dans d'autres pays ils font ça autrement, ils ne font pas d'incarcération, ils ne sont pas forcément enfermés, ils sont dans des maisons plus ouvertes au monde extérieur. Moi je pense que chaque détenue et donc chaque maman avec enfant doit avoir vraiment un soutien personnel éducatif, il faudrait qu'il y ait des obligations dans la prison. Voilà on va dire qu'on garde la prison, il faudrait qu'il y ait des obligations dans la prison, d'apprendre à lire à écrire, obligation de faire une formation pour que quand tu sortes tu saches où postuler, tout ce qui est moral, le bien et le mal, pas selon la religion mais les valeurs, les valeurs de notre pays, ce que l'on estime qui est juste, leur apprendre des choses, exiger aussi l'exercice physique. Faire des choses qui leur servent et qui leur apprennent des choses, et un suivi psy mais ça on ne peut pas l'imposer aux gens. Parce qu'ils ne veulent pas travailler le psy on ne peut pas leur imposer, mais au moins avoir des obligations. Au Japon, ils sont obligés d'apprendre à lire et à écrire, obligé de faire de la méditation, c'est très militaire

mais au moins ils apprennent une structure une rigueur, avant on disait que le service militaire apportait à nos hommes un peu de. Et je ne suis pas si contre que ça

Mahé : je pensais qu'en prison, il y avait quand même des formations

ONE : d'abord ce n'est pas obligatoire, donc si elles n'ont pas envie, elles n'ont pas envie. Le travail qu'elles aient soit aussi mieux rémunéré. Parce que payé 1 euro de l'heure ou 70 cents, je ne sais plus, le gramme de ce que tu pèses ce n'est pas très motivant faut travailler beaucoup. Puis il n'y a aucune obligation de travailler elles peuvent rester si elles veulent, dans leur cellule à regarder la TV, c'est tout. Il n'y a rien qui oblige qu'elles fassent quelques choses. Maintenant c'est mieux pour le tribunal d'application des peines qu'elles fassent quelque chose, mais celles qui sont en préventive il n'y a aucune

Mahé : les journées doivent être longues

ONE : c'est super long. Alors pour quelqu'un qui est un peu déprimer d'être en prison, alors ça devient une spirale qui la tire vers le bas. Alors il y a énormément de médicament, des calmants des somnifère, il y a beaucoup de gens qui sont dépendant là-dedans. Une obligation pour les toxicomanes de suivre une cure de désintoxication, pas juste leur donner de la méthadone, elles sont obligées de la prendre, de toute façon elles la prennent vu qu'elles sont en manque. Mais un suivi là derrière, évidemment ce n'est pas parce qu'il y aurait un suivis que c'est gagné mais au moins qu'il y ait quelque chose.

Mahé : vous avez eu beaucoup de mamans qui sont toxicomanes ?

ONE : j'en ai eu pas mal, enfin pas mal c'est très relatif. Mais j'en ai eu oui, une bien enceinte, une autre qui a arrêté au début de sa grossesse, une autre qui consommait des joints 10 par jour enceinte en prison, oui oui la toxicomanie elle est bien là.

Mahé : et comment vous faites par rapport à l'enfant ?

ONE : tout ça c'est très borderline, justement il y a une maman j'étais très inquiète à chaque fois qu'elle était en permission de sortie avec son enfant ou en congé elle revenait complètement pétée, et j'ai eu beau le dire haut et fort, et lui dire « écouté voilà » c'est passé sous silence. Dans ses conditions elle ne peut pas consommer de stupps ni boire de l'alcool, mais quand elle rentre elle est complètement pétée et on ne peut pas obliger une prise de sang car c'est contre les droits humains. Dans leurs conditions, elles ne peuvent ni boire ni consommé de stupps, mais on ne fait aucun contrôle. Donc ça ou rien ça ne change rien.

Mahé : ce n'est pas du tout l'image que j'avais, je pensais vraiment que si elle consommait en sortant une fois qu'elle rentrait on remarquait qu'elle était complètement à l'ouest la fois d'après la sortie était supprimée

ONE : je crois, enfin non même pas, j'en ai une elle est revenue complètement pétée d'alcool t le gardien me disait « elle a bu hein », je disais je ne peux pas dire qu'elle n'a pas bu, je le savais elle me l'avait dit au téléphone qu'elle avait bu pendant sa sortie, je la sentais complètement pétée. Ça se voyait comme le nez au milieu du visage. Je ne pouvais pas dire non , mais je ne voulais pas dire « oui elle a bu ». Il y a eu un rapport qui a été fait à la direction et la direction a dit « ce n'est pas bien », mais voilà elle ressort bientôt. Et elle vient d'avoir son papier du tribunal d'application des peines, où la direction dit les conditions qu'ils voudraient mettre à sa sortie, c'est ne pas consommer, ni d'alcool ni de stup. Et ce n'est pas mis ne pas aller dans un débit de boisson. Donc pour elle, elle a dit « yes je peux aller dans un débit de boisson ». Mais elle boit, mais ça voilà. Donc non aucun contrôle. Et le SPS après une sortie il la voit après 3 semaines. J'en ai une elle n'a même pas été au rendez-vous de sa PS et il n'y a eu aucune conséquence. Aucune. Il n'y a aucun suivi, ce n'est pas parce que les gens s'en foutent mais c'est juste qu'il n'y a pas de moyen. Ça veut dire qu'ils ont combien de détenues à devoir s'occuper ? combien de détenues, on ne peut pas suivre des dossiers comme ça, ou bien tu t'épuises, tu fais un burn out. Ce n'est pas possible de travailler comme ça. Moi je n'ai que 5 mamans, ça va. Sur ma semaine, j'ai 4 mamans, et 2 femmes enceinte, donc j'ai 6 personnes à accompagner et c'est déjà crevant, c'est un sacré travail. Donc j'imagine si j'avais 20 dossiers je ne sais pas ce que je ferai. Je ferai des consultations ici, j'ai dû arrêter je ne savais plus suivre les mamans de façon effective. Parce que quand on a trop de situations, on ne sait pas. Et donc on va au plus urgent. On se masque, on se dit « ho mais là ça va aller ». Donc non ce n'est pas possible de faire du bon travail dans des conditions pareil. Il manque de moyen, comme dans tous les milieux où on travaille avec l'être humain il n'y a pas assez de moyen effectif. Donc pour moi la prison je ne vois pas ce que cela leur apprend. Certaine oui, je viens d'en voir une qui venait me parler d'une autre détenue, et elle oui ça lui a servi la prison. Ça lui a servi, elle s'est sentie valorisée en prison parce qu'elle a eu de bon retour sur qui elle était, elle s'est rendue compte de sa vie à l'extérieur, elle se sépare de son compagnon parce qu'elle s'est rendue compte, elle a pu prendre du recul pour se rendre compte qu'elle a eu des coups de téléphone assez maltraitant. Donc ça lui a servi. Elle est sortie en conditionnel, et elle prend tout ce que l'extérieur lui offre,

parce qu'elle a des soutiens, elle y va. Elle n'y pas de façon « ho non je dois aller là », elle sent que ce sont des gens qui la soutiennent. Aussi bien la psy, que l'assistante sociale, tout, elle le prend positivement. Alors ça doit être très gaie pour ces services extérieurs de l'accompagner parce que c'est très rare, elle dit je suis ravie de ma psy, ma psy c'est un cadeau. Donc voilà c'est quand même chouette mais c'est rare. Souvent elles vont chez la psy parce que c'est mis dans les conditions et elles vont voir leur agent de probation pour dire qu'elles ont bien fait les choses. Elles ont une signature et elles s'en foutent. Ça doit être très frustrant pour ces services, ça doit être dommage. Et maintenant on va construire cette grande prison, ça va être encore plus déshumanisé que ce que ça ne l'est maintenant. Parce que Berkendael c'est quand même une prison, parce que je connais Forest de réputation et j'y ai été parce que j'ai fait des visites, Saint gilles j'y ai été pour faire mon badge, je vois l'ambiance, Berkendael est quand même plus petit, c'est maximum 100 femmes, je crois que c'est prévu pour 80 mais ils sont à 100 quand c'est en surpopulation. Mais ça reste quand même une ambiance, enfin je dis peut-être ça parce que j'y suis depuis trop longtemps et que donc mon avis est tronqué, il reste une ambiance bon enfant, il y a quand même du respect. Je trouve, elles ne sont pas maltraitées. Elles finissent par connaître les gardiens, il y a des échanges humains, des échangent qui se font, ce qui normalement ne peut pas se faire. Dans les prisons où il y a beaucoup plus de monde ce n'est pas ainsi, ce n'est pas possible de faire ça donc ça doit être encore plus déshumanisé.

Mahé : est ce que vous avez revu des enfants qui sont sorti de prison, enfin leur caractère ? enfin je veux dire que j'ai lu qu'il y avait des enfants qui étaient très extraverti au sein de la prison et une fois sorti ils étaient devenus introverti, et d'autres l'inverse il était très calme en prison et sont devenu très agressif une fois hors de la prison.

ONE : tu vois moi je n'ai pas été lire, et ce que tu me dis là c'est de ça que j'ai très très peur. Que ces enfants-là, on n'en fait rien, il n'y a pas de suivi, enfin si l'ONE, l'école mais ce ne sont pas des suivis. Et je suis certaine que cela ne peut faire que ça. C'est perturbant, moi j'ai vu le soir des enfants à 9h qui frappaient à la porte parce qu'ils voulaient sortir. Et donc je suis certaines qu'il y a des effets sur ces enfants, mais je n'en sais rien parce qu'il n'y a rien qui se fait. Je voudrais voir ce que cela donnera plus tard. Et tu va voir l'enfant que tu vas voir la semaine prochaine, moi je l'ai vu trois semaines après sa sortie, maintenant je ne sais pas comment il va. Surtout que c'est du côté flamand, je ne vais pas téléphoner à ma collègue pour savoir. Et encore cette maman-là, elle est

super douce, super tout ce que tu veux, je ne sais pas dire. Mais je suis sur qu'il y a des trucs qui ne vont pas.

Mahé : et par hasard en dehors de ces deux mamans là, est ce que vous savez si dans un temps prochain il y aurait une autre maman qui sortirait ?

ONE : c'est pour quand que tu dois rendre ton truc ?

Mahé : en juin.

ONE : il y en a une qui va sortir bientôt,

Mahé : parce que moi en fait je voulais faire sur les mamans en prison, mais je ne peux pas entrer en prison vu que je ne sais pas mon stage en prison et ça bien, si je l'avais il y a 8 mois, j'aurais pu être tourné ma question autrement, et vu qu'ici je vais faire du coup sur les mamans qui sont sorties mais qui ont eu leur enfant en prison avec elles, là grâce à vous j'en ai deux,

ONE : il y a une potentielle troisième, qui passe devant son TAP à mon avis en décembre, donc elle pourrait être sortie avant juin. La maman des jumelles justement. Qui elle a fait une longue longue peine de prison, 10 ans. J'en ai une autre, mais elle elle n'aimera pas les interviews, qui a des permissions de sortie, mais je ne crois pas que tu l'aieras celle-là.

Mahé : ou le nom d'une association que vous connaissiez ? une personne ?

ONE : Relais enfants-parents,

Mahé : oui mais P. m'a dit qu'elle ne savait pas m'aider

ONE : je ne vois pas qui, à Liège, mais

Mahé : je sais que la directrice de Liège était très positive à ce que je vienne, mais vu que je ne peux pas y aller,

ONE : tu ne peux pas y aller ? tu ne sais pas y aller par l'ONE ?

Mahé : ah peut-être

ONE : moi je vais avoir du mal parce que j'ai une stagiaire qui vient. Mais peut être que ma collègue de Latin, mais je n'ai pas son nom, c'est une nouvelle qui va commencer.

Mahé : à Lantin, elle m'a appelé début septembre pour me dire qu'elle avait une femme enceinte mais qui allait bientôt partir. Ça c'est la directrice qui m'a dit

ONE : oui il n'y a pas d'enfants. Ecoute, il peut y avoir un enfant demain mais je vais toujours te donner son numéro et son mail. (...) Donc ça c'est la TMS de Lantin. Je n'aurai pas de stagiaire j'y arriverai plus, mais comme je t'ai expliqué c'est très difficile, on doit tout le temps faire patte blanche en prison. Quand tu obtiens quelque chose faut pas aller trop loin sinon ils reviennent en arrière. Donc je suis très méfiante, je m'entends très bien avec la directrice mais j'aurai peur de me mettre à mal en te faisant rentrer en prison.

Mahé : c'est elle qui m'a dit que je ne pouvais pas

ONE : ah voilà

Mahé : en fait je voulais faire mon mémoire sur Lantin, Mons et Berkendael. Puis j'ai appris que Mons il n'y en avait plus. Donc je me suis dis que j'allais faire Lantin et Berkendael. Lantin était motivé à ce que je vienne mais il n'y en avait pas. Puis j'ai contacté Berkendael, qui m'a donné des contacts plus haut et là on m'a dit que comme je ne fais pas mon stage en prison, je ne peux pas. Alors qu'il y a quelques années on pouvait

ONE : oui je me dis peut-être par l'ONE. M. devrait demander l'accord à l'ONE pour que tu viennes passer une journée avec elle, ah mais non il n'y a pas d'enfant donc ça ne sert à rien.

Mahé : ou si elle connaît quelqu'un qui est sortie.

ONE : oui ça elle doit en connaître des qui sont sortie. Oui je vais téléphoner à Madame X pour un rendez-vous. (...) donc tu en aurais deux, je vais voir avec celle qui va sortir mais c'est quitte ou double car peut être qu'elle ne voudra plus parler de tout cela. Et une quatrième à laquelle je pense qui a des permissions de sortie. Je vais lui demander, je vais le noter. (...) ils ne veulent pas que l'enfant aille en prison, donc ils inventent qu'ils n'ont pas la carte d'identité donc ils ne savent pas confier l'enfant, vu que c'est la mère qui avait la carte de l'enfant dans son portefeuille quand elle s'est faite arrêtée. Mais ce n'est pas à eux à décider et on entend que les gardiens sont en train de critiqué comme quoi elle est sale, elle dort tout le temps, etc. ils sont déjà en train de la juger avant même qu'elle ait son enfant. Il y a de quoi être déprimé et de ne pas laver sa cellule, ils ne comprennent pas ça, ils sont trop dedans. Tu viens de te faire arrêter tu es en prison mais qu'est-ce que tu fais ? moi aussi je crois que je dormirai toute la journée j'essayerai de m'enfuir de ce monde, je ne veux pas y croire. Même si j'ai commis quelque chose j'espérais ne pas être prise. Donc voilà apparemment ils sont déjà occupés à la critiquer.

Mahé : je pense que c'est un monde où on critique beaucoup, on juge tout ce que l'on fait

ONE : oui et elle est là depuis 2 semaines, elle n'a jamais été séparée de son enfant, jamais. Depuis 9 mois, c'est court mais c'est long aussi. Et là d'un coup le grand père, qui n'est pas un vrai grand père, pour ça que je t'ai fait comme ça, ne veut pas que l'enfant vienne. Donc je ne comprends pas très bien, donc je dois faire une photocopie de la carte d'identité de l'enfant et la maman, avec une lettre de la maman tout envoyé à une copine qui va récupérer l'enfant et venir l'apporter, tu imagines l'enfant.

Mahé : le pauvre

ONE : tu ne vois rien que ça, moi je ne suis pas occupée à dire que c'est une mauvaise mère, mais cet enfant il a besoin de soutien.

Mahé : c'est triste qu'il n'y ait pas plus de choses

ONE : tu vois il faudrait un service adapté. Je ne suis pas contre que l'enfant compagne sa mère c'est bien pour l'intérêt supérieur de l'enfant je crois bien que c'est mieux. Mais dans les sorties ? ah l'enfant est confié donc c'est les mères qui sont responsable, elles confient leur enfant à qui elles veulent elles sont majeures. Mais elles ne savent pas aller vérifier ou son leur enfant, elles ne savent pas aller, elles sont souvent dans des lieux particuliers, donc elles ne savent pas si l'enfant est bien là où on a dit qu'il était. Elles ne savent pas.

Mahé : je peux imaginer, enfin je n'ai pas d'enfant, mais je sais qu'avec ma petite sœur quand j'ai dû la donner à la crèche la première fois, je ne voulais pas, ma belle-mère me disait « tu peux la donner » et je suis restée la figée avec ma sœur dans les bras et disant non je ne la donne pas.

ONE : oui et elles n'ont plus, si elles confient à une tante une amie, elles connaissent et pour peu non, c'est quelqu'un qu'elles n'ont plus côtoyé depuis longtemps et elles avaient une chouette relation mais entre temps les années sont passées. Puis c'est la sœur qui revient en disant « si tu veux je prends ton enfant » mais elle ne connaît même pas son mec à la sœur, c'est quand même des milieux, ce n'est pas la vie normale. Déjà dans la vie normale on en voit ici des situations, ici elle est dans une situation de dingue, on en voit plein de choses, et ce n'est pas mis à chaque fois dans les journaux heureusement, mais le nombre de parent carencé, donc évidemment nous on est un nid à ça, mais il y en a plein. Alors en prison, c'est clair dès le départ, on met une étiquette mais qui est réelle. On vit dans le politiquement correct tout le temps, on ne peut plus dire qu'un chat est un chat sans se faire, « ho mais dit tu juges » mais non je ne juge pas c'est la réalité c'est

comme ça. Mais c'est dans le bon sens, dans la bienveillance, aidons-la. Mais il faut accompagner l'enfant. On a des petits tests de l'ONE mais ce n'est pas très compliqué. L'enfant doit mettre des petits cubes et des choses comme ça. Et ah oui c'est ça que je disais, et la mère me disait je n'en peux plus, l'enfant il a 9 mois et il frappe tout le temps sur les portes, il veut sortir, enfin l'enfant ça faisait 9 mois qu'il était en prison, donc il avait un peu plus. Il n'y a pas de clinche et ils veulent sortir. Ils s'assoient devant la porte et ils attendent qu'on l'ouvre. Ils vont dans les bras de tout le monde, il y en a des gentilles mais d'autres qui ne le sont pas

Mahé : est ce que vous avez eu le cas où, je l'ai lu hein mais je ne sais pas si ici c'est ainsi, c'était généralement avec les populations africaines, où il y avait parfois les mamans qui acceptaient qu'il y ait une codétenue avec elle pour soulagée parfois, certains moments avec l'enfant

ONE : oui on a puis il y a aussi des baby-sitters, ça je ne te l'ai pas dit mais il y a des baby-sitters, pour si elle va voir son avocat en bas, si elle va prendre sa douche, ou chez le coiffeur, même s'il n'y en a pas pour le moment, qu'elle veut faire du sport, une activité, elle peut demander une baby-sitter. Elle a un baby-sitter a titré. Dans les grandes cellules, elles peuvent être à deux, alors ça devient la baby-sitter a titré. Ce n'est pas spécialement les africaines.

Mahé : ah c'est ce que j'avais lu

ONE : bon les africaines peut être encore lus parce qu'elles sont plus habituées à déléguer leur enfant culturellement parlant mais elles ont toutes des baby-sitters, pas toute une codétenue qui vive avec elle. La dame que j'ai rencontré tout à l'heure c'était la baby-sitter des jumelles. Elle vivait dans la même cellule que la maman dont j'accompagne. Et alors maintenant, en plus les baby-sitters ce n'est pas rémunéré, donc quand elle travaille bah elles disent non je ne veux pas garder l'enfant parce que je veux gagner de l'argent. Donc c'est ce que je viens de faire, c'est passé j'ai l'accord depuis la semaine dernière, que baby-sitter devienne un travail et qu'elles soient rémunérées. Comme ça, ce ne sera pas un travail très lourd parce que ça sera ponctuelle, mais en temps plein quand même. Ça journée est compté comme un travail. On voudrait quand même qu'il y ait un regard, parce qu'il y en a beaucoup qui sont là pour des faits sur enfant

Mahé : ah bon ?

ONE : oui, oui beaucoup de femmes, qui sont là pour des faits sur enfant. Enfin beaucoup, 10 voire 20 c'est déjà énorme sur 80 personnes. Ce n'est pas pour les juger mais bon voilà. Puis surtout s'il arrive quelque chose à l'enfant, si tu gardes un enfant, il peut tomber, mais si tu as fait des faits sur enfants, tu vas être accusée encore plus, donc c'est aussi pour protéger la détenue. Donc faut faire une sélection entre détenue, puis l'autre elle ne sait pas pourquoi l'autre est en prison. Elles ne se promènent pas avec leur dossier

Mahé : je ne savais pas qu'il y avait ça

ONE : oui il y a les baby-sitters qui sont là et maintenant à partir de janvier, elles vont être rémunérées. J'avais déjà demandé ça il y a un an, et elle m'avait dit « écoute le budget vient de passer dans faut attendre l'année prochaine ». Mais ça va vite tu sais, ça j'ai appris la patience. Avec ma stagiaire, ça bloquait pour un truc et je lui disais t'inquiète on va il n'y arriver pas un autre endroit, et si on n'y arrive pas on aura fait tout ce qu'on a pu. C'est ça qui est très gaie c'est que c'est une gymnastique de faufilage d'essayer d'obtenir, de patience, et je ne suis pas quelqu'un de patiente à la base, et c'est très très gai. Et d'accepter que ça ne serai peut-être pas pour ces mamans là, mais pour les futurs mais que ce qu'elles vivent là, c'est grâce à elle que l'on s'est rendu compte que ça n'allait pas et que l'on va pouvoir adapté. Rien que le régime des femmes enceintes, c'est par la femme enceinte que je me suis rendu compte qu'elle n'avait rien mangé, rien de plus, pas de produit laitier. Ouf ça a fait la guerre à la cuisine, « mais les femmes allaitantes ne doivent pas boire de lait », etc. il y en a une qui était allergique au kiwi, donc elle ne voulait pas donner de kiwi à son enfant, elle avait fait une allergie donc elle ne voulait plus donner de kiwi à ses deux enfants, c'est la maman des jumelles, et là je vois des kiwis, et la cuisine lui disait, j'ai des enfants métisse aussi et je leur donne des kiwis et ça va. Mais qu'est-ce que ça peut te faire de ne pas donner de kiwis, donne-lui une pomme ça coute aussi moins cher. En plus, ce n'est pas toi qui payes.

Mahé : oui aussi

Annexe 2 : entretien auprès d'une des travailleuses de l'ONE au sein de la prison de Lantin

Entretien réalisé par téléphone.

Mahé: est-ce que vous pouvez me parler de votre parcours et de votre rôle au sein de l'ONE ?

ONE: uniquement pour Lantin ou en général ?

Mahé: ce qui vous a mener à travailler à Lantin.

ONE: d'accord. Moi je suis ONE, je suis partenaire enfant parent. Et, je travaille dans deux secteurs différents. Et j'ai été amené à m'adresser en prison parce que j'ai rencontré ma collègue qui y travaillait à une réunion d'équipe d'information. Je lui ai demandé quel était le travail, j'en ai parlé avec ma coordinatrice. Et la place se libérait en mai 2009.

Mahé: depuis 2009, d'accord. Et vous avez actuellement combien de maman avec des enfants et combien de maman qui sont enceintes ?

ONE: j'ai cédé mon rôle à J. vous l'avez appelé ou pas ?

Mahé: oui oui, elle m'a conseillé de vous contacter également.

ONE: d'accord très bien. Depuis le mois d'avril l'année passée, oui ça fait bien 6 à 8 mois qu'on commence à travailler ensemble. Et que je lui ai le chemin pour le travail parce que moi je suis rentrée là avec très peu d'info. Et j'ai dû bâtir moi-même. Et comme c'est un boulot assez particulier et que cela n'a rien avoir avec ce que l'on fait d'habitude dans nos visites à domicile et parce que aussi c'est un milieu très très différent. Et actuellement je sais qu'il n'y pas de mamans avec enfant à Lantin et que la dernière maman qui était enceinte à été libérée la semaine passée. Moi j'ai eu beaucoup plus l'occasion d'y travailler que ma collègue qui est vraiment arrivée quand une maman enceinte allait sortir et elle a suivi quand même une maman enceinte une ou deux je ne sais plus. Moi j'ai l'expérience d'avant. Je continue d'être en contact avec Lantin pour les projets, etc. mais normalement c'est J. qui s'occupe de la pratique.

Mahé: d'accord et quand vous rencontriez les mamans, vous les rencontriez au sein de votre bureau dans la prison ou au sein de leur cellule ?

ONE: non pas du tout. En fait je les rencontrais à la prison, dans l'endroit qui s'appelle la nurserie, qui est un endroit au bout d'une aile avec 4 cellules qui peuvent accueillir 4

mamans. Il y a un espace commun partagé, une cuisine partagée, une salle de bain partagée aussi. Je les rencontrais en général toujours là bas. Ça c'est pour les mamans. Pour les futures mères, ça dépendait un petit peu de chacune, soit dans un bureau à la prison. Je n'ai pas de bureau donc c'était dans un bureau soit de la psychologue ou un autre bureau, ou encore dans leur cellule. Ça dépendait un peu des agents, du moment de la journée.

Mahé: et quand vous les rencontrez la première fois, généralement comment ça se passe ?

ONE: généralement ça se passe plutôt bien parce que nous on est un élément extérieur et que cette future mère soit elles n'ont jamais fait de séjour en prison et elles se disent ah il y a quelqu'un qui va pouvoir m'aider mais elles ne connaissent pas très bien notre rôle. Elles nous confondent encore un peu avec la prison et nous on est là comme service extérieur, on ne fait pas partie de la prison. En général ça se passe souvent très bien, maintenant certaines mamans sont difficiles à apprivoiser elles sont dans un contact difficile aussi et il faut apprendre à se connaître. Elles sont demandeuses d'informations et de contact avec l'extérieur.

Mahé: et donc du coup, j'ai contacté X qui travaille à Berkendael. Et lors de mes lectures, j'ai pu constater que Berkendael et Lantin avait un fonctionnement totalement différent. Justement parce que Lantin a une nurserie, que Berkendael n'a pas du tout.

ONE: oui tout à fait

Mahé: est ce que, comme je ne peux pas aller en prison puisque je n'ai pas fait mon stage en prison. Est ce que vous pouvez me détailler plus les particularités de la nurserie.

ONE: ah oui d'accord. Donc c'est situé au bout d'une aile des détenues prévenues. Parce qu'il y a un étage pour les prévenues et un étage pour les condamnées. Il y a 4 cellules dont une un peu plus grande, où il y a un lit pour adulte un lit pour enfant, un lavabo, une toilette une armoire. Après ça il y a un espace jeu avec des tapis, des jeux etc. et en plus de cet espace, une cuisine, un rideau, une plaque, de quoi cuisiner. Et il y a une salle de bain, avec une grande baignoire et une plus petite pour les tout-petits. Il y a eu pas mal d'évolution à ce niveau-là. À Lantin, les mamans préparent les repas de leur enfant. Ce sont en général des produits frais, il y a du congeler mais c'est un mix un peu de tout. Ça varie en fonction de qui prépare je crois. Mais bon elles ont l'occasion de préparer elles-mêmes les repas des enfants, qui est quand même bien je trouve. Parce que cela leur permet d'avoir l'impression d'être un peu comme chez elle.

Mahé: oui et d'être un peu autonome et d'avoir quand même un peu le contrôle sur ce qu'elles donnent à leur enfant.

ONE: oui, maintenant elles n'ont pas toujours ce qu'elles ont envie d'avoir. Mais ça à quand même été très fort amélioré à l'intin, parce que c'était des aliments congelés et c'était un peu n'importe quoi, mais on a pu changer grâce aux diététiciennes qui sont venues on a pu faire une petite réunion avec les cuisiniers et de dire ce qui était bien et pas bien. Maintenant c'est compliqué, parce qu'il n'y a jamais eu plus de 3 enfants en même temps, une fois je crois il y en a eu 4. C'est très peu par rapport à la population entière de la prison. donc ceux qui préparent la cuisine, ils peuvent penser qu'un choix-fleur c'est bien pour un enfant de 5 mois, mais un chou-fleur c'est difficile à manger. Donc ce n'est pas forcément adapté mais il y a eu plein de choses qui ont évolué à ce niveau là

Mahé: du coup vu qu'elles ont un espace pour jouer et se détendre, du coup est-ce que leurs cellules sont ouvertes? Parce que je sais que leurs cellules doivent être ouvertes un maximum

ONE: oui tout a fait quand l'enfant est là les cellules sont ouvertes, je pense que c'est à partir de 6 h du matin quelque chose comme ça. Et je pense que c'est juste 20h ou 21h quelque chose comme ça. Le reste du temps les cellules sont fermées mais elles ont un téléphone à l'intérieur avec lequel elles peuvent appeler.

Mahé: j'avais lu que apparemment, ah non, la nurserie c'est vraiment un endroit fermé pour elles ?

ONE: c'est un endroit derrière une grille, mais la grille n'est pas fermée la journée parce qu'elles peuvent aller, en demandant l'autorisation, dehors au préau. Il y a une aire de jeux, quand elles veulent entrer guillemet. Pas quand les autres sont au préau ou qu'il y a des mouvements. Mais elles doivent demander l'autorisation.

Mahé: donc elles ne sont pas forcément obligées de sortir en même temps que les autres détenues au préau ?

ONE: non, elles ont un préau pour elles. Elles ne sont jamais avec les autres détenues. Elles ne participent pas aux activités avec les autres détenues, elles peuvent uniquement assister à la messe, la mosquée, à tout ce qui est événements religieux.

Mahé: donc il n'y a pas de système de baby-sitter à l'intin ?

ONE: non, mais c'est un peu compliqué ça. C'est vrai qu'elles peuvent désigner une maman en qui elles ont confiance qui peut garder leur enfant quand elle va au tribunal, ou autre chose. Mais il faut qu'elles en fassent part au surveillant qui doivent en faire part à la direction. Il faut qu'il y ait un accord entre les deux pour que cela se fasse. Mais ça peut se faire oui. Et parfois elle s'entraide l'une l'autre d'une cellule à l'autre. Maintenant les enfants vont le plus possible dans un milieu d'accueil, dans une crèche qui n'est pas loin. Avec qui ont travail en collaboration. Et souvent on commence par deux jours par semaine trois jours par semaine, et l'enfant il a de plus en plus besoin d'aller à l'extérieur. Ça c'est un projet qu'on a depuis longtemps. On a eu aussi une petite fille qui a été à une école près de Lantin, ça c'est un projet qui a été mené avec l'école et les institutrices et les bénévoles croix-rouges venaient la chercher et la ramener. Et elle allait à l'école comme les autres, comme si elle allait avec ces grands-parents

Mahé: ho c'est chouette

ONE: oui ça a été fait une fois et ça a été tout à fait réussi. Donc à 2 ans et demi elle a été de janvier à juin à l'école.

Mahé: ho c'est bien comme projet. Et par rapport à ce que vous dites, la crèche comment ça se met en place ? vous leur en parler directement ? est ce que vous avez des places qui sont réservées ?

ONE: on a des places qui sont réservées, ça serait peut être intéressant de l'appeler l'infirmière de la crèche. Elle participe à ce projet lantin depuis bien avant moi. Les puéricultrices elles sont d'accord aussi, les enfants ils arrivent avec des bénévoles comme si c'était avec des grands-parents, c'est la même chose. Ça leur permet de sortir, de voir l'extérieur d'avoir d'autres liens, d'apprendre autre chose, pour ne pas rester confiné tout le temps dans la prison. Ce n'est pas le mot qu'il faut utiliser aujourd'hui mais, de rester tout le temps avec leur maman. Au début ça va très bien mais dès qu'ils commencent à ramper, marcher, dès qu'ils font plus de bêtises, c'est plus lourd pour la maman et pour l'enfant aussi même s'il a un grand espace ce n'est qu'un grand espace. Et le fait de pouvoir aller dehors, voir les routes dehors, aller en voiture, voir les animaux, jouer avec les autres enfants, c'est important surtout quand les enfants sont seuls avec la maman et que les autres enfants ne sont pas du même ménage. Ce n'est pas facile.

Mahé: et les mamans est-ce qu'elles sont faciles à accepter que les enfants aillent à la crèche ?

ONE: ça dépend. Certaines oui, certaines pas du tout. Mais quand elles voient que la voiture met l'enfant à la crèche elle trouve que c'est quand même bien et que c'est un bon système. Mais, ça c'est très important, l'infirmière de la crèche vient rencontrer la maman, avec des photos de la crèche, de l'endroit etc. vient faire connaissance, et essaye de mettre la maman en confiance. Et il y a une familiarisation qui se fait, comme dans d'autres crèches. Et donc c'est la responsable qui vient chercher l'enfant et passe une ou deux heures, puis une petite journée puis un peu plus. Donc ça se fait en douceur. Et je pense que certaines mamans qui n'étaient pas convaincues voient quand même l'évolution de l'enfant et sont contentes. C'est aussi un accord qui est signé avec le SAJ, et qui est signé par la conseillère auquel la maman est conviée, le papa si il y a un à l'extérieur, nous en tant que ONE et l'infirmière de la crèche aussi qui fait partie du projet. Et donc c'est le SAJ qui paye les frais de crèches.

Mahé: le SAJ intervient toujours ?

ONE: le SAJ intervient toujours quand il y a une demande de crèche, car les mamans ne savent pas payer. Tout ce qui est langes et tout ça c'est fourni par la prison. Tout ce qui est les frais des bénévoles sont pris en charges par la croix rouge, donc c'est le service itinérance. Ils font régulièrement des réunions avec tous les bénévoles pour voir comment cela fonctionne si ça fonctionne bien, si elles ont des demandes à faire et moi je restais le lien central.

Mahé: les mamans dont l'enfant va à la crèche elles peuvent travailler ?

ONE: alors elle peuvent travailler, si il y a une possibilité de travail bien sûr.

Mahé: d'accord. Et quand vous faisiez encore le suivis avec ces mamans, qu'est ce qui était le plus difficile et ce que vous faisiez le plus ?

ONE: le plus difficile pour elle ou pour moi ?

Mahé: pour les deux

ONE: le plus difficile pour elles c'est, c'est triste à en parler, c'est qu'elles sont enfermées, au début c'est le fait de mettre l'enfant à la crèche mais après elles sont contentes parce qu'elles savent faire autre chose. Ce qui est difficile pour elle c'est quand elles sont seules à la nurserie, seule avec leur bébé. Parce qu'elles n'ont personne à qui parler. Quand elles sont à plusieurs ça a aussi des inconvénients parce qu'il y a des disputes. Elles doivent nettoyer ensemble et tout le monde n'a pas la même notion du

nettoyage. Et ce qui est difficile aussi c'est qu'elles essayent souvent de nous utiliser en tant que ONE extérieur pour des demandes qu'elles ne peuvent pas faire à la prison. donc on doit faire attention à ça pour rester correct avec tout le monde. Et ça c'est aussi une difficulté pour nous. Parce que nous on fait un boulot de bienveillance où ce n'est pas la sécurité avant tout, enfin si c'est quand même la sécurité des enfants le bien-être etc, mais on n'est pas dans la même optique que la prison. par contre les contacts avec la directrice ce passe très bien. On avait mis en place des réunions avec deux surveillants qui étaient plus « proches » des mamans, donc qui s'étaient engagé à parler plus avec les mamans, à les rassurer plus, mais c'étaient des gens qui s'étaient portés volontaires. Et à ces réunions il y a un éducateur, une assistante sociale, qui participent, l'infirmière de la prison éventuellement, la directrice, l'ONE, parfois se rajoute le cuisinier quand on a une demande particulière à faire. Et c'est une occasion de discuter ensemble, de voir ce qui fonctionne et ne fonctionne pas. De voir comment on peut avancer ensemble. C'est une chose qui a été un peu abandonnée vu qu'il n'y a plus personne

Mahé: il n'y a plus personne qui accompagne les mamans sur places ?

ONE: bah c'est-à-dire qu'il n'y a plus de mamans pour l'instant

Mahé: ah oui c'est vrai pardon.

ONE: (rire), donc c'est un peu difficile. Donc notre boulot c'est que l'on travaille en collaboration avec un psychologue de l'ONE qui peut nous accompagner à la prison. qui peut voir les choses autrement, qui peut avoir un entretien plus particulier avec une maman qui a une demande. Il y a aussi des psychologues à l'intérieur des prisons. Mais là leur rôle est différent.

Mahé: est ce que vous pensez que l'incarcération est plus facile pour ces mamans qui ont leur enfant que pour celles qui ne l'ont pas ? par exemple une maman qui a un enfant de 4 ans

ONE: toute façon les enfants ils ne restent que jusqu'à trois ans

Mahé: oui je sais , c'est pour ça que si une maman a un enfant de 4 ans elle ne peut pas demander à ce qu'il vienne mais est ce que vous pensez que cette maman a plus facile à gérer l'incarcération avec l'enfant quand elles ont un enfant avec elle en bas-âge ou quand il n'est pas là ?

ONE: quand ils sont petit je dirais oui jusqu'à deux mois maximum deux ans. Mais après l'enfant il a besoin de voir autres choses , il a besoin de plus courir, de voir d'autres gens, c'est pour ça que le fait qu'il puisse aller dans un milieu d'accueil et que l'on a ce projet d'école. Les mamans ne vivent pas ça très bien, les enfants non plus quand ils sont petit ça se passe bien. Il y a certains mamans qui font des demandes pour récupérer leur enfant et là la question est bien étudier parce que certaines croient que le fait d'être à la nurserie, elles ont la portent ouverte, elle peuvent plus circuler, elles croient qu'elles ont plus de liberté mais ce n'est pas tellement plus. Et si elles sont toutes seule à la nurserie ce n'est pas un avantage car elles sont isolées. Donc pour moi un enfant de 4 ans c'est beaucoup trop grand. Déjà 3 ans ce n'est pas évident. Maintenant voilà quand la maman est là depuis presque la naissance on ne va pas, on va essayer que cet enfant aille le plus possible à l'extérieur, mais il peut aussi venir si il y a un papa ou une famille à l'extérieur on permet aussi des sorties petit à petit. et puis quand les mamans ont des congés ça leur permet de sortir aussi avec leur enfant, elles se réhabituent à l'extérieur. Chaque cas est différent. Voilà.

Mahé: et vous avez déjà eu une maman qui avaient deux enfants avec elle, comme par exemple des jumeaux ou ...

ONE: on n'a pas eu des jumeaux mais on a eu une maman qui est entrée en prison et qui est sortie avec son enfant de deux ans ou deux ans et demi qui était enceinte et qui est revenue en prison. et elle est revenu avec le petit et enceinte. Au départ la direction n'était pas pour qu'elle garde son petit garçon avec le bébé, mais ça c'est très bien passé. On a essayé de faire en sorte qu'ils puissent rester ensemble au début, jusqu'au moment où il pouvait aller à l'école qu'il aille chez ses grands-parents. Sinon non je n'ai pas eu plusieurs enfants en même temps.

Mahé: et quand la maman demande pour que son enfant la rejoigne, ça prend généralement combien de temps ?

ONE: c'est hyper variable, ça changement je n'ai aucune idée. Donc nous on va aussi rencontrer la maman, la prison a aussi son mot à dire, quoi que en principe, dans le protocole il est indiqué qu'ils sont obligé d'accepter si il n'y a pas d'autres possibilités. Mais c'est assez vague. Tiens et le protocole en lien avec les prisons vous l'avez déjà ou pas ?

Mahé: avec plusieurs articles qui dit tout ce qu'il faut dans la prison ?

ONE: oui voilà

Mahé: oui je l'ai.

ONE: a parfait. Parce que c'est quelque chose qui a mis longtemps à médité et qui a été réfléchi. On a aussi une petite brochure pour les mamans incarcérées et les futures mamans incarcérées. Ça vous l'avez aussi ?

Mahé: non ça je n'ai pas

ONE: je peux peut-être vous l'envoyer.

Mahé: si cela ne vous dérange pas oui je veux bien.

ONE: parce que je me dit que ça peut être intéressant car il y a quand même des choses internes. C'est une brochure que l'on voulait faire en collaboration avec Lantin Berkendael, mais on l'a fait plus ou moins ensemble mais il y a des choses qui diffèrent. Ce que je vais faire c'est prendre l'adresse parce que je ne l'ai pas en format PDF.

Mahé: vous voulez que je vous envoie mon adresse par mail ?

ONE: oui c'est une bonne idée, je vais regarder entre temps si je ne l'ai pas en PDF pour l'envoyer en même

Mahé: oui pas de souci comme ça je sais que je dois vous envoyer mon adresse.

ONE: donc la dernière question c'était sur les difficultés ?

Mahé: oui voilà, est ce que pour vous c'est difficile de travailler avec ces mamans-là ?

ONE: ce qui est difficile c'est de faire la part des choses, parce que tout prend beaucoup d'ampleur en prison. en même temps on est en contact avec l'extérieur et en même temps on doit respecter les règles de sécurité, on a envie de faire beaucoup de choses, amener des vêtements ça demande tout le temps des démarches particulières. C'est ça la difficulté. On doit travailler avec un organisme avec lequel on ne fait pas vraiment partie. Dont on ne fait pas partie.

Mahé: depuis que vous travaillez là, est ce que vous avez fait des aménagements pour ces mamans ? par exemple, je sais que S. à Berkendael, elle a fait des demandes pour que les femmes enceintes aient une nourriture plus adaptée. Est-ce qu'il y a eu des aménagements qui ont été fait comme ça à Lantin aussi ? Grâce à votre intervention je veux dire

ONE: elles reçoivent un peu plus de fruit, un peu plus de laitage, mais pas grand-chose. Et c'est assez difficile. Par contre au niveau des locaux, il y a eu un rafraîchissement des peintures, la cuisine a été changée aussi, il y a eu une cellule que l'on a ouvert en plus, il y a eu un aménagement de pain pour petit mais il y a encore beaucoup de choses à faire

Mahé: mais c'est quand même grâce à vous que tout ça a pu être mis en place ? ou c'est la prison qui a décidé ?

ONE: il n'y a pas que grâce à moi, il y a aussi B. qui est conseillé pédagogique mais qui est aussi dans tout ce qui est milieu d'accueil qui vient régulièrement à la prison et qui a demandé pour des changements. il y a aussi en cuisine au niveau des aliments des choses qui ont bien évolués. C'est un peu aussi le bon vouloir de chacun et le fait de communiquer avec chacun ce n'est pas toujours facile entre nous

Mahé : d'accord. Et est ce que vous avez déjà eu une maman qui venait de se séparer de son enfant ?

ONE : non, ah oui une maman qui a eu son enfant et qui a du partir ?

Mahé : oui qui a eu trois ans et qui a du partir

ONE : c'est-à-dire que là dans ce cas moi j'ai demandé à pouvoir la voir encore, une fois, deux fois ou trois fois après. Mais je n'ai pas eu l'occasion de la voir plus. Ça a été très dur pour elle. Au début, elle revenait à Lantin mais avec la croix rouge nous on nous autorise pas à continuer très longtemps le travail avec ces mamans-là. Par contre après une sortie, si l'enfant sort chez son papa ou dans la belle-famille ou chez ses grands parents, etc. moi je veux toujours rencontrer ces personnes là avant la sortie de l'enfant ou de l'enfant et la maman, pour faire le lien avec ma collègue du secteur, soit on faisait une visite conjointe, soit on s'appelait pour faire le lien entre les deux. Ça aussi ça fait partie de notre partie de notre boulot mais pas trop longtemps. Une maman qui est sortie de prison, on va la voir une fois ou deux fois dans son nouveau milieu mais après ça elle passe entre les mains de la collègue du secteur avec qui on peut prendre contact. Maintenant, je sais que parfois j'ai des mamans qui m'appelle encore, j'en ai une qui a accouché l'année passée et qui était sortie de prison depuis longtemps, elle m'a téléphonée pour m'annoncée la naissance par exemple. Ça fait tout à fait plaisir. Parce que ce sont des mamans que je vois toutes les semaines parfois pendant plusieurs années, puisque notre travail c'est vraiment hebdomadaire. Maintenant nous on a un temps de travail plus petit, je sais que S. à un temps de travail beaucoup plus grand.

Mahé: elle a 4 jours à la prison

ONE: oui voilà, nous c'est un jour ou deux demi-jours.

Mahé: ah d'accord. Et du coup, la maman elle sort presque chaque fois en même temps que son enfant

ONE: pas toujours mais souvent oui. Maintenant parfois c'est un accueil dans une famille d'accueil ou chez les grands parents, ou chez le papa si il est dehors. Mais nous on a toujours un ou deux ou plusieurs contacts avec ces personnes.

Mahé: d'accord et ce n'est pas trop difficile ? je veux dire si la maman sort et que vous ne pouvez plus avoir trop de contact avec elle, c'est de nouveau essayé d'avoir confiance en quelqu'un d'inconnu.

ONE: mais je crois que comme nous elle nous connaît, et que l'on fait le lien avec la personne de secteur ça se passe beaucoup mieux. Elles ont toujours le droit de nous appeler, bien sûr mais voilà pour certaines ça va être plus facile que pour d'autres. J'ai une maman dans mon secteur qui vient depuis toujours à la consultation, chez qui je suis déjà allée pour deux enfants, et qui va changer de secteur qui va donc avoir une collègue. Ce n'est pas la même chose, parce que à la prison ce sont des contacts très privilégiés, c'est différent mais bon ça se passe parfois, souvent même très bien. Quand on fait le lien.

Mahé: ah oui d'accord. Est-ce qu'elle vous parle de temps en temps de comment elles se sentent en prison ? de comment elles vivent tout cela ?

ONE : oui parce que faire le contact, c'est aussi comme c'est un contact toute les semaines, on vit un peu ce qu'elles vivent là-bas, on est aussi une porte de secours, une écoute aussi ou on joue des rôles fort différents, parce qu'on est là pour que l'enfant soit bien mais il faut que la maman soit bien aussi si on veut que l'enfant aille bien.

Mahé : j'avais lu dans un article, mais je ne sais plus dire lequel, qu'ils avaient constaté que les enfants qui avaient vécu avec leur mère en prison, qu'il y avait des enfants qui étaient assez introvertis en prison et qui devaient assez agressifs en sortant et d'autres c'étaient l'inverse ils étaient très agités en prison et une fois sortis, ils étaient très calmes. Est-ce que vous auriez connaissance de quelque chose comme ça ?

ONE : moi je pense que pour les mamans dont les enfants sont partis cela c'est assez bien passé mais il y a des choses qui les ont marquées. Il y a un petit garçon que j'ai été voir chez son papa et sa femme nous a dit que l'enfant fermait tout le temps la porte. Ça les marque.

Et le petit garçon qui est sorti de prison puis qui est re rentré de nouveau, c'était comme si c'était sa maison, il rentrait comme ça dans la prison et il n'était pas traumatisé. Donc les réactions sont tellement différentes qu'il n'y a pas de généralité là-dedans. Mais effectivement c'est quelque chose qui doit les marquer puisque ça s'est passé durant les premières années de sa vie. Ils ont entendu d'autres bruits, comme les clés le moral de leur maman qui n'est pas toujours top, ils n'ont pas de présence masculine non plus. C'est vrai que parfois il y a des couples qui sont en prison, et qu'il y a des visites qui s'organisent entre compagnes ou femmes, entre parents et ça, ça se fait par le biais du relais enfants-parents.

Mahé : est-ce que par hasard, vous n'avez plus vraiment de contact avec les anciennes détenues, mais vu que je ne peux pas rencontrer les mamans je voulais voir si c'était possible de leur donner un questionnaire mais est ce que vous pensez que la maman qui était enceinte et qui vient de sortir accepterait pas de me rencontrer mais que je puisse lui transmettre mon questionnaire ? ou une autre maman ? afin de recueillir ce qu'elles ressentent ce qu'elles ont vécu, dans la prison.

ONE : ça il faut que je demande un peu à ma coordinatrice. Et la dernière maman enceinte, c'est J. qui la vue et qui a eu des contacts avec elle. Elle a rencontré deux mamans enceintes, une on était ensemble mais qui est repartie en Albanie . mais donc ça va être compliquée. Et l'autre maman je ne sais même pas si elle l'a vue une fois.

Mahé : ah oui d'accord. Parce que je vous avoue que je suis un peu perdue parce que je voulais vraiment faire sur comment ces mamans gèrent cet incarcération. Quand j'ai appris que je ne pouvais pas entrer en prison, ça m'a un peu ...

ONE : oui ça c'est raté

Mahé : oui du coup j'ai eu l'idée de faire un questionnaire. À Berkendael j'ai eu la chance c'est que j'ai eu deux mamans avec un enfant qui m'ont répondu mais je n'ai pas eu de retour de maman enceinte, et vu que à Lantin il n'y a plus de mamans je ne sais pas trop comment faire.

ONE : oui et en fait la maman que l'on a rencontrée ensemble elle est repartie dans son pays. Elle ne parlait pas si bien le français. Et la dernière je ne crois pas que J. l'ai rencontrée parce que quand elle a été au courant qu'elle était enceinte, elle a été libérée la semaine suivante.

Mahé : ah d'accord

ONE : donc c'est un peu vide. Je suis désolée. Enfin, c'est bien pour elles,

Mahé : ah oui bien sur. Merci quand même,

ONE : mais de rien, moi je suis toute près à faire autre chose mais c'est madame W. qui n'était pas d'accord que vous veniez ?

Mahé : en fait elle, elle était vraiment plutôt pour que je viennes. En plus je lui avais dit que , parce que je suis à L'université à Louvain, à Louvain-la-Neuve pardon et je lui avais dit que dans mon université il n'y avait presque aucune recherche qui avait été faite sur ces mamans en prison. et elle me disait que à liège apparemment il y en avait pas mal. Et du coup, elle était vraiment favorable à ce que je viennes mais elle m'a dit qu'il fallait que je demande à la hiérarchie en fait et donc quand j'ai fais la demande, on m'a dit que c'était que les stagiaires qui pouvaient rencontrer les mamans. Étant donné que moi j'avais déjà fais mes demandes de stage et que je commençais mon stage dans un autre endroit je ne pouvais plus changer.

ONE : ah oui d'accord. Maintenant je vais téléphoner à J. parce qu'elle a aussi une bonne expérience à transmettre, je vais lui demander si elle est d'accord qu'on l'appelle. Et je vais écrire cela dans un petit mail. Ça va ?

Mahé c'est super gentil, merci

ONE : ou j'envoie un petit sms avec son numéro, mais je pense que ça sera plus facile par mail.

Mahé : merci beaucoup

ONE : je fais ça directement et si il y a d'autres questions qui reviennent il ne faut pas hésiter à me les envoyer par mail, me téléphoner, moi je travaille à temps plein en principe donc je réponds.

Mahé : c'est super gentil, merci vraiment

ONE : avec Plaisir et quand vous voulez alors.

Annexe 3 : entretien auprès d'une des travailleuses de l'ONE au sein de la prison de Lantin

Entretien réalisé par mail.

1. Pouvez-vous me parler de votre parcours et de votre rôle au sein de l'ONE ? ce qui vous a poussé à travailler à la prison de Lantin ?

Je suis rentrée à l'ONE il y a bientôt 23 ans. Depuis 5 ans, je partage mon temps plein entre deux consultations situées dans des quartiers précaires à Liège. J'y rencontre des parents qui ont fait de la prison, ou qui en sortent avec un bracelet. Je suis assistante sociale de formation et suis intéressée par la vie des gens. Je leur pose des questions sur leur vécu. J'ai toujours été intriguée sur ce qui se vivait derrière les murs des prisons. J'ai eu l'occasion de rentrer dans celle de Lantin, pour aller rendre visite à la fille d'une amie qui avait tué un homme. Mais ça c'était il y a plus de 10 ans. J'y suis retournée il y a 3 ans, voir une connaissance qui avait volé une voiture avec braquage. J'y ai été quelques fois. Au début cela m'impressionnait. Et puis je me suis sentie plus à l'aise. Ce n'est pas que je peux dire que j'aime bien cet endroit, c'est juste qu'il m'intrigue. C'est un monde à part. Je passais mon temps à observer les autres visiteurs et je pensais que ce que je vois là dans la salle d'attente est très différent de ce que je connais. J'étais assise sur le banc attendant de pouvoir avoir la visite, et à un moment donné, j'ai pensé, si un jour l'ONE cherche quelqu'un pour travailler là-bas, je postulerais. Quelques mois plus tard, ma coordinatrice nous a informées en réunion d'équipe, on cherchait une partenaire enfant parent pour remplacer Myriam. Cela équivaut à 2/10 temps. Celle qui est intéressée devait se faire connaître auprès de la coordinatrice responsable du travail en prison qui s'appelle Brigitte. Beaucoup de collègues étaient intéressées, alors je me suis dit que j'aurais pas ma chance, puisqu'avec mes deux mi temps, j'avais déjà pas assez de temps pour faire tout mon travail. Certaines de mes jeunes collègues ont parfois plus de temps et donc j'ai pensé que ce poste leur serait confié. Donc je n'ai pas postulé. Je n'avais pas envie de mettre mon énergie et puis d'être déçue de ne pas avoir le poste. Et puis ma coordinatrice m'a téléphoné pour qqch de précis, et m'en reparle. Elle me dit qu'elle me verrait bien assumer cette fonction. J'envoie alors un mail à Brigitte, je vais à la réunion écouter Myriam qui nous parle de son travail à Lantin. Une quinzaine de collègues était présente et de nouveau, la pensée surgit dans ma tête, à quoi bon postuler, on est beaucoup et donc, je ne fais rien pour signaler mon désir de travailler à Lantin. C'est en parlant avec une stagiaire que j'ai retrouvé ma motivation. Je me souviens, c'était un jour férié, dès

mon réveil, j'ai envoyé un mail avec juste 2-3 phrases, qui disait ceci : voilà ça m'intéresse, ce qui me motive, c'est de réfléchir à comment mettre de l'humain dans un milieu si fermé et rigide . Quelques mois plus tard, un vendredi vers 16h , je reçois un coup de fil de Brigitte. Elle ne me téléphone jamais puisque ce n'est pas ma coordinatrice. A sa voix, j'espère que c'est bien ce que je crois. Hé oui, la place est pour moi si cela m'intéresse toujours. Ce vendredi -là a fait partie des plus beaux jours de 2019, un moment où j'ai ressenti une intense joie. J'allais pouvoir travailler à la prison de Lantin comme partenaire enfant à l'ONE.

2. Depuis combien de temps travaillez-vous à la prison de Lantin ?

Un an .

3. Comment se passe le premier entretien que vous avez avec les détenues enceintes ou avec leur enfant?

Très bien. J'ai rencontré en un an 5 ou 6 dames, dont une avec enfant. A chaque fois c'était une belle rencontre. Elles ne sont pas prévenues qu'on va les rencontrer, je ne sais même pas si on leur a parlé de nous, personnel ONE. J'aime bien quand on peut les rencontrer dans leur cellule. On voit comment elles vivent, ce qu'elles mangent, comment elles s'organisent. Quand on arrive, le gardien ouvre la porte sans frapper . C'est un peu la gêne d'arriver ainsi, dans leur intimité, sans être annoncée. Mais on doit bien se plier aux règles de la prison. On voit bien que les prisonniers ont perdu toute intimité. Alors quand on les rencontre pour la première fois, elles voient bien qu'on n'est pas de la prison, alors elles sont trop heureuses d'avoir de la visite. Elles parlent beaucoup. D'abord de leurs conditions de détention. C'est dur pour elles, elles viennent d'arriver, et découvrent des conditions de vie qu'elles n'avaient pas imaginées. Elles ont de la colère en elles, de la peur, elles ne savent pas combien de temps elles vont rester, en tout cas, elles ont plein d'émotions en elles qui leur donne envie de parler. De tout. Mais pas nécessairement de leur grossesse. C'est nous qui ramenons le sujet, parce que cela fait partie de notre travail. Je crois qu'à partir du moment où le travail à la prison est un choix, alors le contact avec la détenue va bien se passer. Sauf si la détenue n'a envie de voir personne, et est renfermée sur elle. Mais moi je n'ai jamais rencontré ce genre de situations. Toujours des personnes qui sont contentes de voir quelqu'un de l'extérieur et à qui elles ont beaucoup envie de parler. Avant Myriam, il y a eu une collègue qu'on avait un peu obligée à faire ce travail car elle travaillait dans le secteur géographique près de Lantin. Il paraît qu'elle pleurait

chaque fois qu'elle quittait Lantin. Il faut apprendre que lorsqu'on va dans un tel lieu, on est soi-même un peu prisonnière. On ne peut pas faire grand-chose, on n'a pas une grande liberté d'action. Ce que je peux faire, c'est apporter une graine d'humanité, une présence, une écoute. Il faut accepter qu'on n'a pas un grand champs d'action comme lorsqu'on travaille dans notre consultation ONE.

Lors du premier entretien, on parle aussi souvent d'alimentation. Ont-elles un régime particulier parce qu'elles sont enceintes ? Normalement, elles vont avoir une alimentation différente, avec produits laitiers. Mais rien n'est clair. Elles se plaignent de ce qu'elles mangent, ont parfois du pain gris, or elles n'aiment que le pain blanc. Finalement, je me demande aussi si ce n'est pas mieux qu'elles aient à manger comme les autres. Parce qu'elles disent qu'elles reçoivent un régime pour diabétique. Vraiment, la question de nourriture n'est pas claire. Je ne sais que faire pour que cela se passe bien pour elles, quand elles sont enceintes. Une maman recevait tous les jours un produit laitier, or elle détestait. Elle était allergique. Par contre, elle recevait de l'eau du robinet et avait peur d'en boire. A la place du produit laitier, elle demandait une petite bouteille d'eau. C'est un détail mais pas pour la maman. Alors moi quand je rentre chez moi, je renvoie ce genre de questions et remarques à la directrice. Je ne suis jamais sûre que les désires des prisonnières vont être prises en compte. Pourquoi les favoriser ?

On parle aussi de leur visite chez le gynéco et contact avec médecin. Certaines nous disent qu'elles n'en ont pas vus depuis longtemps. Elles font des demandes mais celles-ci ne sont pas prises en compte. Je sens que ces mamans sont stressées, du fait d'être en prison, et le fait d'être enceintes les stresse davantage. Je crois qu'elles ont besoin de pouvoir voir un responsable médical régulièrement. Mais à Lantin, ce n'est pas possible. Qui écoute ces femmes ? Qui peut les rassurer ? Ne pas pouvoir voir un médecin ou gynéco les stresse davantage. La dernière maman que j'ai vue ne sentait plus son enfant bébé bouger. Elle avait peur. Elle voulait voir le gynéco, mais il était malade. Elle écrivait sur la fiche-message qu'elle voulait voir un médecin, on lui renvoyait ces fiches message en disant qu'elle demandait cela trop souvent. Alors comme la directrice était malade, j'ai envoyé un mail à l'infirmière sociale qui m'a répondu froidement, que la maman avait vu les médecins et gynéco selon un rythme défini. Alors qui croire, que croire ? Une autre maman enceinte utilisait régulièrement son téléphone d'urgence pour pouvoir voir le docteur. Les surveillants en avaient tellement marre qu'ils lui retiraient régulièrement ce téléphone.

Je parle aussi de leur famille. Ont-elles de la visite ? Ont-elles déjà des enfants ? Ont-elles de l'argent pour téléphoner ?

Je pense que c'est la pire des choses, être en prison et ne pas avoir de l'argent pour téléphoner à sa famille, et ne recevoir aucune visite. Des ex prisonniers m'avaient déjà expliqué que s'ils ont su supporter des mois d'emprisonnement, c'est parce que leur femme venait les voir tous les jours.

Or, des mamans que j'ai suivies, n'avaient pas d'argent pour téléphoner ni recevait de la visite. Une détenue provenait de Serbie, toute sa famille était là-bas. Elle était venue rendre visite à sa grand-mère et s'est faite arrêter pour un vol qu'elle avait commis en Belgique quand elle était mineure. Cette maman avait 19 ans. Elle devait rester 8 mois à Lantin, mais heureusement a été libérée après 4 mois. Durant cette période, elle était une case, car aucun lien avec l'extérieur. Pas d'argent sur son compte. Elle se disputait avec tout le monde, gardiens et autres détenues. Elle a dû aussi aller vivre dans la chambre isolée. Cette maman enceinte me faisait beaucoup de peine. Je comprenais son désarroi. Je lui ai proposé de téléphoner moi-même en Serbie à sa maman (qui parlait français), pour lui demander des nouvelles de son autre petit garçon et pour lui donner de ses nouvelles. Normalement, je crois que cela ne fait pas partie de mes attributions, mais si en tant que professionnel je ne me permets pas de sortir un peu du cadre et de mettre une petite graine d'humanité dans cet établissement si inhumain, je déprimerais et me sentirais complètement inutile.

Je veux mettre ma créativité au service de l'humanité. Je réfléchis à ce que je peux faire pour que ces futures mamans puissent vivre au mieux leur grossesse dans de pareilles circonstances et ce tout en respectant le règlement.

Une autre petite chose que j'ai faite également, c'est d'apporter des timbres et des enveloppes, pour que les mamans puissent avoir un lien avec leur famille.

Si tu n'as pas d'argent et que tu te retrouves en prison, c'est l'horreur. Non seulement tu es privé de liberté, on ne respecte pas ton intimité, mais en plus tu es isolé et coupé de ta famille, qui pourrait être une source de réconfort. Je comprends qu'on en vient à déprimer, somatiser ou à devenir fou.

La petite maman Serbe était venue avec des habits d'été. Elle n'avait comme habits que ce qu'elle avait sur elle. Et des mocassins tous légers aux pieds. En hiver, elle avait froid. Et puis son ventre grossissait, il lui fallait des habits adaptés. La prison lui a bien donné

quelques habits mais elle ne les appréciait pas trop. J'avais reçu d'une stagiaire qui avait le même gabarit qu'elle un sac de vêtements d'hiver. J'ai demandé pour le lui apporter. Cela a été accepté mais avec beaucoup de remarques négatives. C'est la dernière fois, ou c'est pas comme cela qu'on fait, ce sont les familles qui apportent les habits. Oui, mais, quand il n'y a pas de visites, on fait comment ? J'ai réussi aussi à donner à cette petite maman une paire de chaussures à sa pointure. Heureusement, car elle a été libérée en pleine hiver, et est retournée en bus en Serbie. Elle aurait eu bien froid avec ses petits mocassins. Je suis contente aussi qu'elle ait été libérée avant d'accoucher ? Elle était à 7 mois de grossesse. Elle aurait fait comment pour retourner dans son pays avec un bébé à peine né et passer autant d'heures dans un bus ?

Plusieurs mamans m'ont dit aussi que leurs enfants qui étaient restés à la maison ne savaient pas qu'elles étaient en prison. Ils étaient gardés par un membre de la famille qui ne pouvait donc pas s'occuper des enfants et en plus venir la voir. Elles étaient trop gênées que leurs propres enfants apprennent la vérité.

En prison, les histoires des personnes sont touchantes. Oui, bien sûr, elles ont volé, mais on comprend tout de suite que si elles en sont arrivées là, c'est pour une question de survie. C'est pour que leur enfant ne manque de rien, qu'ils aient de quoi moins à manger. Les inégalités sociales sont de plus en plus marquées, je vois tellement d'injustices dans les quartiers dans lesquels je travaille, je comprends que les gens se débrouillent comme ils peuvent.

Avec les mamans que j'ai rencontrées jusqu'à aujourd'hui j'ai pu entrer facilement en contact dès le premier entretien. Un lien de confiance s'est vite construit. C'est lié à leur détention, évidemment.

4. Est-ce difficile pour vous de faire face à ces mères et ses enfants?

Faire face à ? Mais ce ne sont pas des monstres ! Quand on les rencontre, on ne sait pas ce qu'elles ont fait. Généralement ce sont elles qui nous racontent en gros la raison de leur incarcération. Toutes les mamans que j'ai rencontrées, ont commis des vols et une c'est son homme qui a participé à un trafic de drogues. Je sais que si elles avaient commis qqch de très grave, ou si elles avaient fait du mal à un enfant, la directrice hésiterait beaucoup à laisser un enfant avec sa mère dans une cellule. Non, pour moi il n'y a aucune difficulté à rencontrer ces dames. Ce sont des rencontres d'être humain à être humain. Ce qui est difficile, c'est de voir dans quelles conditions elles vivent, c'est d'entendre des

choses difficiles, leur histoire, leur mal-être, et de sentir que nous-mêmes, nous sommes impuissants face à la souffrance de l'autre. Quand on est dans leur cellule et qu'elles doivent aller à la toilette juste là à côté de nous, on ne reste pas indifférente. A chaque visite, je suis quelque part impactée. Et en même temps, je suis heureuse d'y avoir été car je sens que j'ai pu apporter qqch de positif aux mamans ou futures mamans.

5. Comment gérez-vous cela ?

Ce qui est difficile pour moi, je le gère en en parlant à l'équipe : M., B. la coordinatrice et maintenant I. (référente) . Je leur raconte ce que je vis, ce que ressens, elles m'aident à prendre du recul, je me sens comprise par elles, je ne me sens pas seule.

J'ai aussi besoin d'écrire, ce qui me permet de prendre du recul. J'écris pour moi, et je mets le rapport dans le dossier de la détenue. On ne me demande pas de faire cela, mais ça me fait du bien, écrire me permet de mettre de la distance et de relativiser.

Et aussi j'essaie d'être un peu créative : qu'est-ce que je vais bien pouvoir faire pour aider la détenue tout en respectant le règlement prison ?

Je donne aussi mon numéro de GSM à la détenue. Si elle veut , elle peut me téléphoner. Une maman m'a téléphoné plusieurs fois quand elle était à Lantin, une autre quand elle était sortie.

Faire des petites choses, qui semblent anodines pour celui qui vit en liberté, permet de me sentir un tant soit peu utile et c'est ainsi que je ne me laisse pas déprimer ni me démotiver.

Quand c'est difficile pour la maman , j'essaie d'aller plus souvent les voir. Par exemple, au début je me disais que j'y allais tous les 15 jours. Je me suis rendue compte que je m'inquiétais beaucoup pour elles, et aussi que ma présence leur faisait du bien. Alors j'ai décidé d'y aller toutes les semaines. Et parfois, j'ai été aussi 2 fois sur la même semaine. C'est cela qui est bien, l'ONE et la prison me permettent d'y aller quand je ressens que c'est nécessaire.

Ce qui est difficile, c'est le lien que nous pouvoir avoir les professionnels qui travaillent à Lantin. Nous n'avons pas du tout le même regard sur les détenues. A l'ONE, on travaille dans une ambiance de bienveillance. On a un regard bienveillant sur les détenues même si elles ont commis des délits. On essaie de ne pas juger, on cherche à comprendre. On en vient alors à avoir un regard si opposé avec celui du professionnel-prison. Parfois aussi on ne comprend pas le sens des décisions qu'ils prennent mais bon, on se tait, on ne dit

rien. Si on veut garder notre place en prison en tant que représentant de l'ONE, on doit avant tout respecter le règlement. Et accepter leur fonctionnement.

6. Lors de suivis, que faites-vous le plus avec ces mères?

Les écouter , les laisser s'exprimer sur leurs conditions de détention, les écouter se plaindre, râler, écouter leur tristesse , leurs peurs, leur espoir aussi quand elles ont reçu une bonne nouvelle de leur avocat.

Les interroger sur leur grossesse, revenir souvent sur le sujet, pour les relier à leur bébé. Elles ont tendance à l'oublier ce bébé . Leurs difficultés liées à la détention et à leur solitude prennent toute la place dans leur tête. Alors je leur parle de leur bébé, pour qu'elles restent en lien avec lui, qu'elles l'imaginent, qu'elles le sentent bouger.

Elles me racontent aussi si elles fument... et ça c'est difficile, car on se rend compte que leur incarcération les met dans un état de stress et pour y faire face, doivent fumer davantage. Or nous à l'ONE, le message qu'on nous fait passer, c'est d'inciter les mères enceintes à moins fumer, voire arrêter tout à fait.

Remplir les documents demandés par l'ONE, faire l'anamnèse, donner les brochures de l'ONE.

Essayer aussi de détendre l'atmosphère, parler de tout et de rien, les faire rire, amener un peu de légèreté, m'intéresser à leur famille, leurs enfants

Voir si je ne peux pas leur apporter qqch dont elles ont besoin et qui est permis par Lantin.

Quand elles vont sortir , je réfléchis à les intégrer dans un réseau, leur faire connaître ma collègue de l'ONE. J'ai aussi accompagné une fois une maman chez son gynéco à sa sortie de prison. Elle n'avait pas envie d'aller toute seule. Elle avait gardé mon numéro de tel.

J'ai revu aussi la maman qui avait son enfant avec elle à Lantin, à sa sortie je l'ai mise en contact avec ma collègue de la consultation ONE. Avec la maman qui vit en Serbie, j'ai repris contact avec elle pour savoir si elle avait accouché.

Nous avons aussi des liens avec la directrice de la crèche où était accueilli l'enfant et participons à des réunions avec les bénévoles qui sont chargés du transport de l'enfant , crèche-prison.

Souvent aussi, quand les mamans enceintes me posent des questions sur leur grossesse, et que je ne sais pas répondre, je téléphone à mes collègues de La Citadelle qui ont plus l'habitude que moi de s'occuper de mamans enceintes. Mon objectif, c'est d'accompagner du mieux que je peux les mamans enceintes et détenues de façon à ce que leur grossesse se passe le mieux possible.

7. Est-ce que vous avez réalisé des aménagements depuis que vous travaillez à la prison de Lantin ?

Des aménagements dans quel domaine ?

8. Est-ce que vous pensez que la présence de l'enfant facilite l'incarcération de la mère ?

J'ai rencontré une seule maman avec son enfant. C'est surtout M. qui a travaillé avec cette maman. Oui, je crois que l'enfant par sa présence va aider la maman à vivre mieux son incarcération. Elle n'est pas seule, elle a une raison d'être, de vivre, elle a une occupation, elle est mère, et son enfant est avec elle, le lien peut donc se créer plus facilement que si il y avait de la distance. A condition bien sûr que l'enfant ne soit pas tout le temps avec sa maman, qu'il puisse aller à la crèche. Parce que la maman a besoin de pouvoir être avec les autres détenues, et de faire des activités pour elle. Déjà dans le monde libre, une mère qui est seule 24h/24 avec son enfant, peut péter un câble. Mais en prison, cela peut être bien pire et avoir des conséquences sur le développement psychique et physique de l'enfant.

La maman qui a un enfant ne peut fréquenter que les mères qui ont un enfant. La maman que j'ai rencontrée était toute seule. Il n'y avait pas d'autres détenues qui avaient des enfants. Donc le soir, quand les détenues peuvent sortir dans les couloirs, elle devait rester derrière la barrière. Comme si elle était dans une prison au sein de la prison. Elle ne se plaignait pas. Elle disait que ses copines venaient parler avec elle tout en restant de l'autre côté de la barrière. Elles ne pouvaient pas jouer aux cartes avec les autres .

Parfois la maman peut se faire aider par une autre détenue pour s'occuper de son enfant : le garder une heure par exemple pendant qu'elle va à son activité. Mais il faut que la direction ait confiance en cette baby sitter. Et apparemment, il n'y en avait pas beaucoup en qui la maman avait confiance.

Pareil pour les sorties en préau, les mamans avec enfants ne peuvent aller que dans le préau avec enfants. Donc si son enfant ne va pas à la crèche, la maman se sentira beaucoup plus coincée.

Par contre, je pense qu'arriver enceinte en prison n'aide pas à l'incarcération, au contraire, je pense que c'est plus compliqué à gérer. Il y a plus de peurs, de panique, de culpabilité aussi.

9. Seriez-vous me dire comment ces détenues enceintes ou accompagnées de leur enfant se sentent-elles ? Comment elles vivent leur incarcération ?

Est-ce que tu crois que les mamans enceintes sont heureuses ? C'est l'horreur pour elles. Elles veulent sortir au plus vite, et ne peuvent pas imaginer une seule seconde devoir accoucher en prison.

Elles passent par toutes les émotions, je crois qu'il y a aussi pas mal de honte, de culpabilité.

La maman qui avait avec elle son petit garçon était fière de lui. Je le voyais à sa façon de le regarder ou de rire quand il faisait de particulier. Il était le soleil de ses journées. Quand il revenait de la crèche, elle allait l'accueillir comme un prince, en lui donnant des dizaines de bisous. Avoir son enfant avec elle lui donnait un statut privilégié, il lui permettait de vivre avec des avantages que les autres détenues n'avaient pas. Elle avait plus de place pour bouger, pouvait elle-même cuisiner . Elle était une détenue différente des autres puisqu'elle était la seule à avoir son enfant avec elle.

10. Avez-vous été confrontée à la séparation d'un enfant et sa mère ? une fois que l'enfant a atteint l'âge de 3 ans. Comment cela se passe-t-il ?

Non, pas encore.

11. Suivez-vous les mamans après leur détention ?

Oui

12. Pensez-vous que vous pourriez donner un questionnaire aux détenues accompagnées de leur enfant et/ou étant enceintes qui accepteraient de m'aider ? ou à certaines qui sont sorties de prison ?

Pour le moment il n'y a pas de mères enceintes . Avec le confinement c'est compliqué. Une maman enceinte est retournée en Serbie, une autre vit à Verviers, une autre a

accouché à la maternité mais a abandonné son enfant. L'idéal serait de demander à M. si elle pourrait reprendre contact avec la maman qu'elle avait suivie, mais je sais que cette maman a vécu pas mal de problèmes depuis qu'elle est sortie de prison.

13. Comment se passe l'accouchement des détenues ? allez-vous avec elle avant ou après l'accouchement ?

Je n'ai pas encore connu une mère détenue qui a accouché en prison, seule M. pourrait répondre à cette question.

14. Est-ce que le père ou la seconde mère peut-il/elle être présent ? ou un autre membre de la famille ?

15. Une fois l'accouchement fini, après combien de temps retourne-t-elle à la prison ?

16. Qui prend la décision finale d'accepter ou non la venue de l'enfant ? Je crois que c'est la directrice du quartier femmes.

Annexe 4 : entretien auprès d'une infirmière de la crèche en relation avec la prison de Lantin.

Entretien réalisé par téléphone.

Mahé : Est-ce que vous pouvez me dire combien d'enfants de la prison de Lantin au maximum vous pouvez accueillir ?

Infirmière : à la crèche, à la NSAE, c'est un. On reçoit un subside de l'ONE pour un, maintenant ça pourrait être deux dans la pratique. Mais on n'en a jamais eu. En tout cas ici, à Juprelle on n'en a jamais eu.

Mahé : Vous dites que c'est un accord avec l'ONE, cet accord date d'y a longtemps ?

Infirmière : il y a eu un accord vraiment concret de l'ONE depuis une bonne dizaine d'année. Avant c'était du bénévolat. Oui vraiment du volontariat, on les acceptait sur le principe mais sans qu'il y ait de convention entre l'ONE et la crèche.

Mahé : Madame X m'a expliqué que vous étiez infirmière à la crèche,

Infirmière : oui

Mahé : est-ce que vous avez déjà été à la prison pour rencontrer les mamans ?

Infirmière : oui chaque fois. Comme il n'y a pas familiarisation possible à la crèche, moi je me rends systématiquement auprès des mamans à la prison. Et c'est moi qui fais un peu la familiarisation. Donc je vais chercher les premiers jours l'enfant. C'est moi qui vais le chercher auprès de la maman et le reconduire, comme ça je peux expliquer à la maman comment cela s'est passé. Que le reste du temps ce sont des bénévoles qui font les trajets et donc il y a une personne intermédiaire. Donc les premiers jours, j'assure l'aller et retour de l'enfant et puis après je passe le relais aux bénévoles. Et avant que l'enfant quitte la prison, je vais à la rencontre des mamans pour leur montrer les photos de la crèche, le projet pédagogique, etc. et répondre à leurs questions

Mahé : et quand vous faite cet entretien-là généralement ça se passe comment ?

Infirmière : à quel niveau ?

Mahé : j'aimerais pour tout mon mémoire, savoir comment elles vivent leur incarcération avec leur enfant, comment elle gère la séparation à la crèche, comment elle gère le fait de devoir donner leur enfant, comment elle réagisse quand vous venez, est ce qu'elles sont

assez réticentes ou au contraire c'est plutôt positif ? comment elles réagissent par rapport à vous ?

Infirmière : c'est très variable et ça dépend de beaucoup de paramètre. S'il y a beaucoup de mamans en même temps à la nurserie, il y a l'influence des codétenues, des co-mamans, des autres mamans. Donc si les autres mamans sont favorables et transmettent des choses positives de la crèche, alors les mamans sont rassurées et sont confiantes. Si elles font transparaître des choses plus négatives alors ça sera plus compliqué, elles seront méfiantes, elles peuvent être tristes. Ce sont des sentiments et des émotions que toutes les mamans qui confient leur enfant à la crèche ont d'ordinaire, qui sont légitimes. Mais qui sont amplifiés parce qu'elles n'ont pas de contact physique avec la crèche. Donc c'est très variable, il y a des mamans qui ressentent très fort le fait que c'est imposé par la prison. En tout cas pour la prison de Lantin c'est comme ça. Il y a une convention qui est signée avec les mamans qui exige que l'enfant sorte du milieu carcéral. Cela peut être en famille, à la crèche, mais c'est une obligation que à partir de 3 mois l'enfant sorte. Il y en a d'autres qui sont très favorables car ça leur permet d'avoir des moments où elles peuvent travailler, aller en formation, elles peuvent aller avec d'autres détenues. Parce qu'une fois qu'elles sont considérées comme mamans, elles sont quand même fort isolées. Donc c'est vraiment variable.

Mahé : du coup, est-ce que vous avez déjà eu une maman qui refusait que l'enfant aille à la crèche mais plutôt en famille ?

Infirmière : l'idée de la crèche alors n'est pas abordée parce qu'il y a le choix de la famille qui est directement mis en avant. Et qui est compréhensible. Si l'enfant peut partir en famille plutôt qu'à la crèche pourquoi pas. Maintenant on a déjà partagé des enfants qui allaient en famille et à la crèche. Il y avait certains jours de la semaine c'étaient les grands-parents qui venaient chercher l'enfant et de même le week-end. Et d'autres jours l'enfant venait à la crèche. Un peu comme dans une famille traditionnelle, on se comprend, une famille ordinaire. On a déjà eu des mamans avec deux bébés à la crèche, on fait vraiment des situations au cas par cas. Mais je n'ai jamais eu à devoir accueillir un enfant de force. Sinon on met plus de temps mais on essaie vraiment de faire valoir le bénéfice pour l'enfant de venir. Et même si les mamans sont méfiantes au début, en générale ça va mieux après. Une des preuves c'est qu'elle démarre souvent avec 3 petites journées à la crèche puis elle demande très vite à ce que ce soit 3 jours complets, puis 4 et finissent par demander 5 jours à la crèche. Parce qu'elles voient que l'enfant ressent avec beaucoup

d'aspects positifs. Que ce soit au niveau du développement, chez les plus grands au niveau du langage, et tout. Et ça leur permet aussi à elles d'avoir du temps pour elles, pour gagner un peu d'argent de poche en travaillant, et des choses comme ça.

Mahé : d'accord, j'avais lu dans un article que les enfants avaient parfois des changements de comportements. Quand ils étaient à la prison ils étaient soit très agité ou soit très calme et une fois qu'ils sortaient c'était totalement l'opposé. Est-ce que vous avez déjà eu des enfants dont la maman vous disait qu'il était très calme ou au contraire très agité et qu'une fois que vous l'aviez-vous à la crèche son comportement était totalement inversé.

Infirmière : non ça je n'ai pas l'impression. Ce que l'on rencontre souvent c'est qu'il y a des mamans qui ont du mal à mettre des limites à leur enfant. Parfois il arrive que l'on doit repauser les règles à la crèche. Mais sinon quand il arrive tout petit non il n'y a pas de soucis. Je ne dirai pas qu'il y a des enfants qui ont un comportement totalement opposé entre ce que la maman nous dit à la prison et ce qu'ils sont à la crèche. Pas plus que ce qu'il y a dans des familles ordinaires. Très souvent les enfants, mais ça c'est pour tous les enfants, ce qu'il y a c'est que les enfants quand ils sont avec leur parent ils sont plus capricieux, pas docile même si je n'aime pas ce mot-là, mais ils en font un peu plus voir à leur parent. C'est mon propre vécu aussi, moi-même avec mes enfants. Par contre une chose qui m'a toujours marqué, c'est leur réaction face aux portes et aux barrières à la crèche. Si tôt qu'une porte ou une barrière est entre ouverte, ils se faufilent. Est-ce que c'est parce que je suis plus attentive à eux. Mais ce sont vraiment des enfants qui cherchent tout le temps à s'évader.

Mahé : c'est drôle ça parce que j'avais lu que justement ils fermaient les portes

Infirmière : moi je constate plutôt l'inverse. Ils ont très vite envie de bouger et d'explorer, mais moi j'aurai plutôt tendance à les ouvrir que les fermer.

Mahé : oui. Et au niveau du développement de l'enfant, souvent il y a beaucoup de personnes qui sont contre que l'enfant aille auprès de sa maman parce qu'ils estiment que le développement de l'enfant est retardé, est-ce que vous vous constater des éléments comme ça ?

Infirmière : non. Moi je trouve qu'ils évoluent bien. Et dans un groupe d'enfant, je peux vous assurer qu'on ne sait pas distinguer un enfant qui vient d'une maman qui est incarcérée ou pas. Ils ont un développement général tout à fait normal. Je dirai justement

que le fait de privilégier le lien entre la maman et le bébé est plus favorable au développement de l'enfant qu'à l'inverse.

Mahé : oui je suis d'accord, c'est parce que j'ai lu pas mal d'avis contre, où ils expliquaient justement que le développement de l'enfant était retardé, qu'il manquait de stimulus, que le développement reprendrait quand l'enfant sort de la prison définitivement avec sa mère. Mais quand j'en parle avec différents professionnels, ils n'ont pas cet avis-là, c'est pour ça que je souhaitais avoir le vôtre.

Infirmière : Maintenant, il y a des mamans qui ont développé des compétences que d'autres n'ont pas et cela fait beaucoup dans le développement de l'enfant. Mais moi je reste convaincue qu'il ne faut pas priver l'enfant de contact avec sa maman dans les premières années de la vie. Sauf si elle est inadéquate. Mais on n'a jamais rencontré de maman totalement inadéquate dans les situations qu'on a rencontrées.

Mahé : Madame X m'expliquait que à l'âge de 3 ans, vu qu'ils peuvent rester avec leur mère jusque cet âge-là, que cet âge-là est vraiment la limite qu'ensuite il faut vraiment que l'enfant sorte. Vous, qu'est-ce que vous en pensez ?

Infirmière : moi je suis tout à fait d'accord avec ça parce que l'enfant commence à se poser des questions, il doit découvrir d'autres choses que le monde carcéral. Donc oui je pense que 3 ans c'est vraiment la dernière limite et d'ailleurs on n'en a jamais eu qui sont vraiment resté jusqu'à 3 ans. Ils sortaient vers 2 ans et demi presque 3 ans

Mahé : ils sortaient avec leur maman ou parce que ..

Infirmière : on n'a pas connu beaucoup qui ont atteint l'âge de 3 ans. La dernière, elle est sortie avec sa maman. Et il y en a une je me souviens qui est allé à l'école. Donc nous on a en fait poursuivi le projet avec les bénévoles-crèches et ont l'a déplacé vers l'école. Donc les bénévoles au lieu de venir déposer l'enfant à la crèche la déposait à l'école près de la prison. Et faisait pareil au retour. Mais c'est vrai que cela devenait compliqué parce que les autres parents, les enfants posaient des questions, commencent à parler entre eux, donc là je pense que vraiment que 3 ans c'est la limite. D'autant plus au niveau de l'infrastructure que l'on peut proposer même si à Lantin ce qu'on peut proposer est assez développé et que c'est bien aménagé, à trois ans c'est mieux qu'il sorte.

Mahé : si maintenant on créait justement des institutions pour ces mamans qui doivent être emprisonnées pour ce qu'elles ont commis mais qui ne serait pas une prison. Si on créait une alternative pour ces mamans et ces enfants, est ce que vous seriez favorable

même si l'enfant reste un peu plus longtemps avec elle, ou vous pensez que à partir qu'à partir de 3 ans il reprenne une vie « normale ».

Infirmière : non s'il peut garder le contact avec la maman alors autant le faire un maximum. Ici c'est parce que le terme employé c'est bien nurserie donc ça veut dire que c'est adapté pour des enfants en bas âge. Mais pourquoi pas s'il y a une école, comme la crèche que l'on voit dans les hôpitaux, etc. pourquoi pas rester en contact avec la maman. Parce qu'il faut savoir que les bénévoles qui font les trajets, quand l'enfant est parti le lien avec la maman est quand même réduit. Le lien entre bébé et maman est quand même réduit. La dernière qu'on a eu qui est passée par l'école elle voit sa maman que deux après midi par mois. Parce qu'elle est dans une institution, que la maman a été déplacé, je ne sais pas de quel coin vous venez, c'est parce que je me retiens chaque fois de prononcer les prénoms.

Mahé : Moi je viens de W.

Infirmière : la maman a été déplacée à Marches, la petite est à une institution à Geves. Donc quand les bénévoles vont chercher la petite fille pour venir voir sa maman ça prend une après midi pour que la petite fille puisse voir sa maman une heure. Parce qu'il y a une centaine de kilomètre qui les sépare.

Mahé : c'est affolant je pensais qu'elles pouvaient quand même voir leur enfant plus souvent.

Infirmière : non c'est quand même fort réduit. Dans les meilleurs des cas, quand la distance n'est pas trop grande c'est une fois par semaine via le relais enfants-parents. Mais je n'ai pas l'impression que c'est beaucoup plus que ça.

Mahé : ah d'accord, c'est triste

Infirmière : donc c'est vrai qu'au-delà de trois ans garder une infrastructure pour garder le contact par loin de la maman où elle est incarcérée pourquoi pas. Mais il faudrait réfléchir à tout l'encadrement, à ce qui est mis en place pour protéger ces enfants-là qui n'ont rien demandé. Ils n'ont pas demandé à grandir dans un endroit comme celui-là. Et le regard des autres parents qui est très.. Les enfants entre eux je ne pense pas. Mais les parents... pour vous donner un exemple, quand je dis que l'ONE a débloqué des budgets il y a une dizaine d'année pour 'l'encadrement. Moi j'ai été interviewé par la télévision pour le journal télévisé. Quand le matin on a annoncé que l'ONE avait débloqué des budgets donc on est venu m'interviewé parce que je m'étais un peu défendue, j'avais

débatu pour ce projet-là. J'étais à la crèche quand on est venu m'interviewer et il y a des parents qui ont vu le journal de 13H, et dans la demi-heure qui suivait ils sont revenus chercher leur enfant à la crèche et disant qu'ils ne voulaient plus que leur enfant côtoie des enfants dont la mère était incarcérée ?

Mahé : mais c'est choquant

Infirmière : oui c'est choquant, alors que l'enfant était présent depuis de long mois. Que les parents ignoraient parce que c'est un secret qui est quand même bien gardé. Enfin ce n'est pas un secret, c'est discret. Mais oui il y a eu des réactions comme ça. On nous disait mais comment vous pouvez accueillir des enfants comme ça. Comme si c'était une maladie contagieuse que leur propre enfant allait attraper. Quand je dis que cela est bien gardé c'est parce que les bénévoles c'est un peu comme des grands-parents, un jour un bénévole qui vient le chercher. Et donc pour les autres parents c'est un grand-parent. Et ça passe comme ça inaperçu. Ce n'est pas un secret pour tout le monde, parce que la crèche est proche de la prison. Donc on a aussi des parents qui mettent leur enfant à la crèche et qui sont des employés dans la prison de Lantin. Donc ils sont au courant, ils me croisent parfois à la prison. Ils savent mais eux n'étaient pas forcément choqué. J'ai déjà eu des dialogues avec des agents pénitentiaires qui m'agressaient en disant « oui ces parents-là, ils trouvent une crèche comme ça en deux tours, ils ne payent rien. et nous on met des fois des mois et des mois avant d'avoir une place en crèche. C'est scandaleux ». Mais oui il y a quand même parfois des réactions violentes et choquantes. Mais ce n'est pas la majorité.

Mahé : et vous gardez d'office tout le temps une place ? par exemple maintenant il n'y a pas de maman en prison mais vous gardez d'office une place pour eux ?

Infirmière : oui. Et quand j'ai dit qu'il y avait possibilité d'en accueillir deux c'est parce qu'on a eu une maman une fois qui en avait deux. Donc on s'est dit, on ne va pas mettre un enfant dans une crèche et son enfant dans l'autre. Donc on aurait pu accueillir les deux enfants chez nous. Mais il y a une place qui est dédié pour la prison. Donc nous pour nous par exemple c'est 24 enfants + 1 enfant qui est dédié à la prison. Donc dédié à l'enfant potentiel de la prison de Lantin.

Mahé : d'accord et il y a plusieurs crèches qui sont ..

Infirmière : oui il y a la crèche X où j'ai travaillé avant mais il n'y en a plus depuis un moment, depuis au moins 6 ans parce qu'ils étaient moins favorables à ce projet-là. Et la

crèche X où je travaille maintenant. Il faut évidemment que les puéricultrices, soient ouverte, disponible, tolérante, parce que cela reste un accueil particulier.

Mahé : mais ça reste un enfant.

Infirmière : oui, oui mais comme je disais tout le monde ne réagit pas comme ça.

Mahé : oui bien sur mais comme vous venez le dire, ce n'est pas une maladie qui se transmet. L'enfant il n'a rien demandé,

Infirmière : oui l'enfant il n'a pas demandé à naître dans ce milieu-là. Ce sont des situations particulières, parce qu'au niveau des préparations, c'est brutal tout ce que ces enfants vivent. Je me souviens d'un petit garçon qu'on a eu et qui est resté 2 ou 3 mois. Sa maman avait quitté le Brésil, elle a été inculpée pour trafic de drogue. Elle a pris l'avion en ayant avalé des boulettes de drogues. Pas de chance pour elle, elle s'est fait prendre à Zaventem. On a séparé le bébé et la mère directement. Le bébé quand il est arrivé à la crèche, il ne parlait pas un mot de français. Il était séparé de sa maman. Ce sont des situations difficiles. Et nous ça nous demande de nous adapter. On a essayé de trouver quelques mots de portugais, parce que ça se rapproche un peu. Pour pouvoir juste le rassurer un peu. Mais c'est vrai que ça demande une adaptation particulière. Tout ce que l'on peut dire oralement le soir, il faut le retranscrire par écrit. Ça exige des puéricultrice un travail supplémentaire. Du coup, si un jour elle me dise « écoute, pour le moment c'est un peu lourd et on voudrait faire une stop », pourquoi pas. Il ne faut pas que ça devienne une surcharge de travail. Et que ça devienne pesant et dommageable à l'enfant. Ça n'a jamais été le cas mais je le concevrais comme ça.

Mahé : et du coup, vous avez des rapports que vous devez rendre à l'ONE ?

Infirmière : non

Mahé : c'est parce que vous expliquiez que vous devez tout faire par écrit.

Infirmière : c'est tout le discours que l'on donne aux parents le soir, normalement quand un parent vient rechercher son enfant, on a le parent devant nous.

Mahé : oui

Infirmière : ici, ce sont des bénévoles.

Mahé : ah oui d'accord

Infirmière : du coup il faut expliquer ce qu'il s'est passé la journée. Donc les puéricultrices rédigent dans un carnet. Forcément on note beaucoup plus de choses

Mahé : oui que pour les autres enfants.

Infirmière : mais il y a un attachement très fort entre les puéricultrices et l'enfant de la prison. Ce qui est très difficile aussi à gérer c'est que quand il quitte la prison, on n'a plus de nouvelles. Ça aussi, il faut faire un deuil pour les puéricultrices. Parce que normalement quand les enfants quittent pour aller à l'école, souvent les parents reviennent montrer l'enfant après quelques mois. On a des petits coucous. Puis c'est une crèche de village donc on côtoie les gens, on garde des liens, on a des cartes, des souvenirs. Ici du jour au lendemain, donc le matin la maman apprend qu'elle va être libérée, on vient chercher l'enfant à la crèche puis on n'a plus aucune nouvelle de lui.

Mahé : oui j'avoue que cela doit être difficile.

Infirmière : la plupart du temps c'est comme ça. Donc on ne sait pas comment ils grandissent. On sait que ce sont des situations familiales fragiles. Mais bon parfois on n'a plus aucune nouvelle de l'enfant.

Mahé : oui et ça aussi c'est une rupture assez brutale.

Infirmière : oui. Mais c'est un beau projet.

Mahé : actuellement je n'ai plus de questions. Mais est-ce que vous seriez d'accord que je vous recontacte si j'ai d'autres questions ?

Infirmière : bien sûr.

Mahé : merci beaucoup en tout cas.

Infirmière : pas de soucis, avec plaisir.

Fin entretien.

Annexe 5 : réponses à certaines questions d'une travailleuse de l'ONE de la prison de Berkendael

- J'ai lu sur le site « observatoire International des Prisons » ceci qui m'interpelle : *« Il est déjà arrivé qu'une maman soit placée au cachot (notamment à Berkendael), sans son enfant, resté dans la cellule sous la garde d'une autre détenue. Les bébés sont également victimes de la surpopulation. »*. Est-ce que tu serais me dire si tu as déjà été confronté à cela ? Et comment les mères réagissent-elles ?

Alors, le cachot pour les mamans est effectivement quelque chose qui arrive dans certaines prisons mais à Berkendael, depuis que j'y travaille, ce n'est jamais arrivé. La directrice privilégie d'autres sanctions. Ceci j'imagine qu'ils ne trouvent pas d'autres alternatives si la maman veut se faire du mal par exemple! Mais bon je n'ose imaginer la chose tant cela me semble horrible!

Pour la surpopulation, le problème de Berkendael est souvent le nombre d'enfants pour le nombre de cellules agencées et prévues pour accueillir un bébé. La surpopulation existe cependant, mais les enfants et les mamans sont toujours juste entre eux dans la cellule sauf si la maman désire absolument partager sa cellule avec une co-détenue!

- Que penses-tu, du fait, que certains auteurs disent *« l'enfant peut être utilisé par les mères pour justifier certaines demandes à l'administration pénitentiaire. Le bébé devient alors un outil de négociation ou de séduction, en lien avec l'immaturité, l'avidité et l'intolérance à la frustration que présentent certaines de ces femmes. »*

Je suis d'accord avec ces auteurs! notre travail est dans ce cas de faire comprendre à la mère la place de son bébé et ses besoins! Ce n'est pas gagné en général mais se sachant "surveillée", la mère en joue moins et même, parfois, s'en rend compte et y fait attention! Maintenant, la majorité des femmes ne le font pas mais chaque demande est souvent interprétée par le personnel pénitencier comme si cela était le cas! Là, on remet la demande de la mère à sa juste place, on la légitimise.

- Comment se passe l'arrivée de l'enfant en prison d'un point de vue pratique ?

La prison est avertie de l'arrivée de l'enfant, la détenue reçoit le matériel (table à langer, baignoire, chauffe biberon, langes, biberon, et autres...) adéquat pour son enfant ainsi que les produits de soin.

L'enfant est fouillé par une femme en présence de la mère à son arrivée. Le docteur reçoit l'enfant dans les jours qui suivent. et, évidemment, nous sommes là pour les accompagner;-)

- Est-ce qu'une fiche d'identification de l'enfant est créée lors de l'arrivée de l'enfant ? Que comprend-elle ?

Une fiche non officielle est faite à l'arrivée de l'enfant, en fait il est rajouté à la fiche de la mère. Mais il n'y a pas vraiment de suivi par exemple rien n'est indiqué si l'enfant sort ou quand il revient! C'est plus une fiche interne.

Annexe 6 : questionnaire répondu par une détenue

Questionnaire relatif au vécu de la mère enceinte au sein d'un établissement pénitencier.

Je suis actuellement en dernière année de master en criminologie. Dans le cadre de mes études, il nous est demandé de réaliser un mémoire relatif à un sujet de notre choix. Je me suis alors intéressée au vécu de la mère incarcérée avec son enfant en prison. L'idée principale de mon mémoire serait d'obtenir les témoignages de mamans incarcérées ou ayant été incarcérées avec leur enfant ainsi que ceux de spécialistes qui aident à ce que la détention se passe pour le mieux, afin de pouvoir mettre en avant le vécu, le ressenti de ces mamans et ce qu'il serait intéressant de mettre en place pour continuer d'améliorer la prise en charge de la maman incarcérée et de son enfant.

Je vous remercie d'avance pour vos réponses et pour votre aide dans ma recherche.

Questions :

1. Pourriez-vous me parler un peu de vous, me faire une brève description ? combien avez-vous d'enfants ? quel âge a-t-il/elle, ou ont-ils ?

J'ai 33 Ans Française 2 enfants 1 Garçon de 17 Ans et une fille de 5 Ans

2. Depuis combien de temps êtes-vous dans l'établissement ? Pour quelle durée ? est-ce votre première fois ? Si non, où avez-vous été avant et pendant combien de temps ? est-ce que votre enfant était avec vous ?

7 Ans et demie - A Berckvoet 12 Ans en tout de prison sans interruption

3. Étiez-vous enceinte à votre arrivée ? si oui, à combien de mois de grossesse êtes-vous entrée en prison ? *non*

4. Comment se passe votre grossesse ? Comment est votre accompagnement ? Avez-vous une alimentation adaptée à votre grossesse ? *elle s'est bien passée, j'ai été bien accompagnée et oui j'ai une alimentation adaptée.*

5. Quel est votre ressenti pendant cette période ? *bien*

6. Allez-vous à l'hôpital pour un suivi de grossesse ? si oui, comment se passe ces rendez-vous ? (votre ressenti durant ceux-ci) *oui, ça va bien*

7. Est-ce que vous allez accoucher durant votre incarcération ? si oui, est-ce que vous appréhendez quelque chose ? *oui et non*

8. Comment est votre cellule ? Êtes-vous avec une autre détenue ? Quels sont vos rapports avec les autres détenues ?

GRANDE ADAPTE A MON ENFANT
JE SOIS AVEC UNE AUTRE DÉTENU L'ENTRÉE ES
TRES SURE ELLE N'AIDE BEAUCOUP, AVEC LES AUTRES
C'EST LA

9. En ce qui concerne le matériel, avez-vous rencontré des problèmes ? Si oui, lesquels ?

Pensez-vous que le matériel à disposition est suffisant ? JE PENSE QUE NON A
PART QU'IL N'Y A PAS BEAUCOUP DE CHOSE POUR
DIVERTE L'ENFANT.

10. Pouvez-vous me parler de votre vie quotidienne au sein de la prison ? Votre ressenti au sein de celle-ci.

CE SONT TROP LONG MAIS EN BRIEF
C'EST PEU ALER TRAVAIL, DACTE, PRESS, ACTIVITÉS
LES JOURNÉES PASSÉ VITE, MALGRÉ QUELQUE SOUCIS
AVEC LE SERVICE MÉDICAL JE N'AI SENS SENS

11. Si vous devez rester au sein de la prison après votre accouchement, est-ce que votre enfant ira à la crèche ? Quel est votre avis sur le sujet ?

elle va à la crèche
afin de s'épanouir, et voir notre enfant avec les
autres de la prison

12. Avez-vous des contacts avec vos proches ? Quels sont vos rapports ? Si vous avez d'autres enfants, viennent-ils vous voir ? Comment cela se passe ?

non, j'ai un
enfant plus grand que je voit plus

13. Avez-vous le sentiment que cela est « difficile » d'être mère en prison ?

oui

14. Appréhendez-vous la sortie de prison ? Pour vous et/ou pour votre enfant.

non pas du tout, je l'attends avec impatience

15. Selon vous, quelle est la chose la plus difficile dans le fait de réaliser sa maternité au

sein de la prison ? c'est pas trop difficile mise à part

que lorsque votre enfant a des soucis de
santé on es pas prise au sérieux par les médecins
pas de pédiatre de garde, on vous dit qu'il n'y a
rien que ce n'est pas grave alors que vous savez
qu'il y a quelque chose d'anormal

Annexe 7 : questionnaire répondu par une autre détenue

Questionnaire relatif au vécu et ressenti de la mère incarcérée avec son enfant au sein d'un établissement pénitencier.

Je suis actuellement en dernière année de master en criminologie. Dans le cadre de mes études, il nous est demandé de réaliser un mémoire relatif à un sujet de notre choix. Je me suis alors intéressée au vécu de la mère incarcérée avec son enfant en prison. L'idée principale de mon mémoire serait d'obtenir les témoignages de mamans incarcérées ou ayant été incarcérées avec leur enfant ainsi que ceux de spécialistes qui aident à ce que la détention se passe pour le mieux, afin de pouvoir mettre en avant le vécu, le ressenti de ces mamans et ce qu'il serait intéressant de mettre en place pour continuer d'améliorer la prise en charge de la maman incarcérée et de son enfant.

Je vous remercie d'avance pour vos réponses et pour votre aide dans ma recherche.

Questions :

1. Pourriez-vous me parler un peu de vous, me faire une brève description ? Combien avez-vous d'enfants ? Quel âge a-t-il/elle, ou ont-ils ?

Bonjour : Je suis une femme âgée de 40 ans
Je suis maman de 4 enfants âgés de 12 ans 8 ans 6 ans et 2 ans
mes 3 enfants et sont avec mon frère et le petit de 2 ans
ce trouble avec moi au prison

2. Depuis combien de temps êtes-vous dans l'établissement ? Pour quelle durée ? Est-ce votre première fois ? Si non, où avez-vous été avant et pendant combien de temps ?
Est-ce que votre enfant était avec vous ?

Je suis au prison depuis le mois de mai 2019
Je sais pas vous dire combien de temps ça va durer
parce que je suis pas encore jugé

3. Si vous avez été enceinte au sein de la prison,

a. Comment s'est passée votre grossesse ? Comment était votre accompagnement ?

b. Quel ressenti avez-vous eu pendant cette période-là ?

c. Comment s'est passé votre encadrement avant et après votre accouchement au sein de l'hôpital ?

d. Qu'est-ce que vous trouvez qui a changé depuis l'accouchement ?

4. Si vous n'avez pas été enceinte au sein de la prison, depuis combien de temps votre enfant vit-il avec vous ? Quel âge avait-il/elle à son arrivé ? Combien de temps avez-vous attendu avant de l'avoir près de vous ? Aviez-vous des appréhensions avant son arrivée ?

mon enfant et avec moi depuis le mois de mai 2019
à son arrivé il avait 14 mois.

j'ai attendu 2 semaine avant son arrivée.

5. Quel âge à votre enfant aujourd'hui (en janvier 2020) ?

mon enfant à 23 mois aujourd'hui

6. En ce qui concerne le matériel, avez-vous rencontré des problèmes depuis l'arrivée de votre enfant ? Si oui, lesquels ? Pensez-vous que le matériel à disposition est suffisant ?

à l'arrivée de mon fils j'ai eu tout le matériel
se pense que c'est pas suffisant ya comme même
des chose qui manque

7. Comment est votre cellule ? Êtes-vous avec une autre détenue ?

j'ai 2 cellules séparé plus au moins 14 m² carré
les 2 se pense.

oui je suis avec une détenue dans une cellule
et mon fils dans l'autre cellule séparé.

8. Pouvez-vous me parler de votre vie quotidienne au sein de la prison ? Votre ressenti au sein de celle-ci ?

ma vie ici c'est un cauchemar c'est trop difficile d'être ici
enfermé loin des mes enfants. je me sent comme un
animal enfermé dans sa cage.

9. Est-ce que votre enfant va à la crèche ? Quel est votre avis sur le sujet ?

oui il va à la crèche de lundi à vendredi
je trouve que c'est très bien pensé pour le bien être
de l'enfant je suis tout à fait d'accord.

10. Avez-vous des contacts avec vos proches ? Quels sont vos rapports ? Si vous avez d'autres enfants, viennent-ils vous voir ? Comment cela se passe ?

Oui j'ai de contact avec tout mes proches
j'ai de bon rapports avec ma famille ça va bien qui change
Tout comme avant, oui mes enfants vien me voir
ça se passe Bien, mais la séparation après
la visite si difficile pour nous tous.

11. Quels sont vos rapports avec les autres détenues ?

j'ai aucune rapports avec les détenues
à part Bonjour et le travail
Se parle parle pas avec tout le monde.

12. Avez-vous le sentiment que cela est « difficile » d'être mère au sein de la prison ?

Bien sûr que oui, très difficile.

13. Appréhendez-vous la sortie de prison ? Pour vous et/ou pour votre enfant.

Non pas du tout.

14. Selon vous, quel est la chose la plus difficile dans le fait de débiter sa maternité au sein de la prison ?
